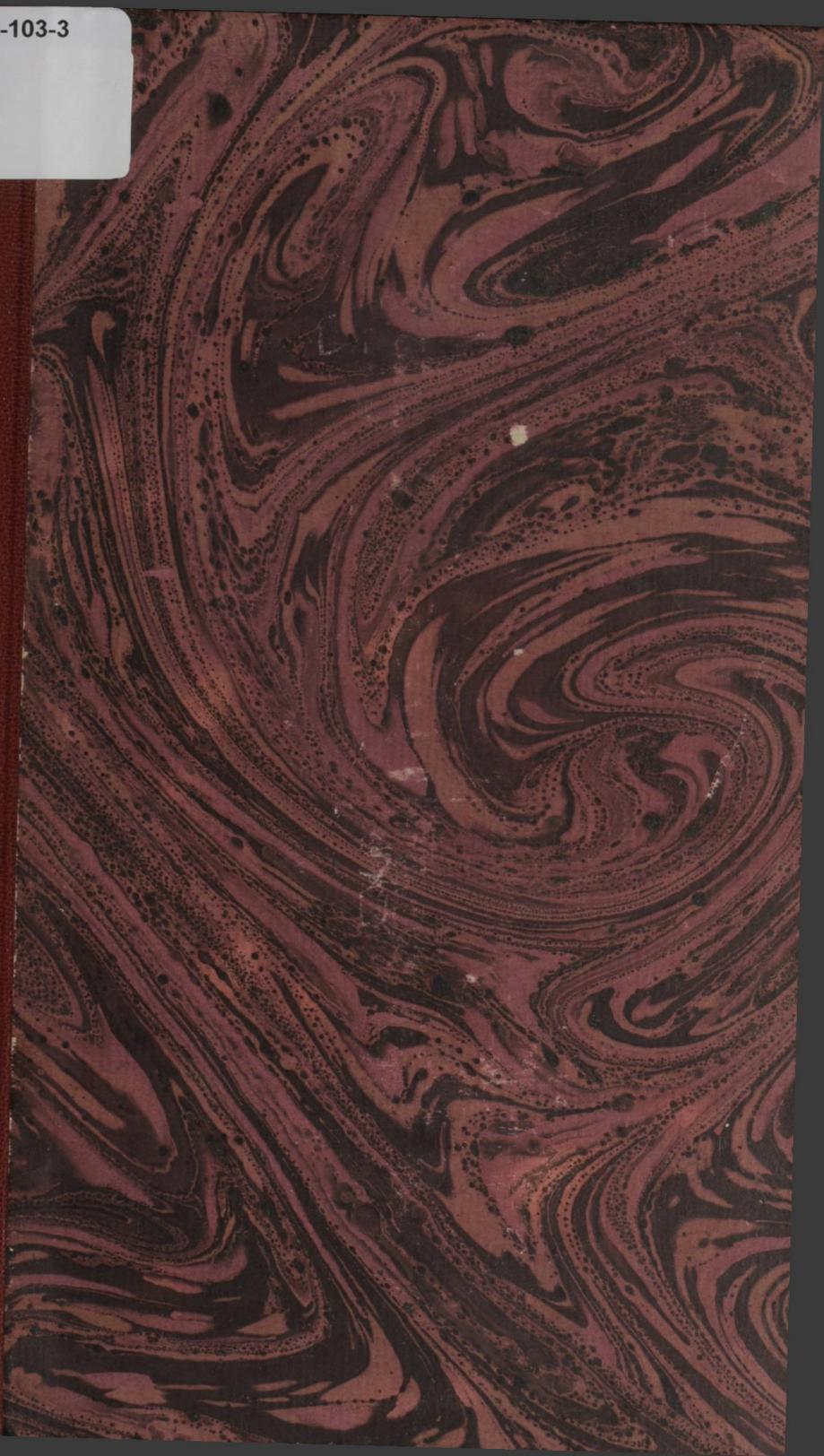
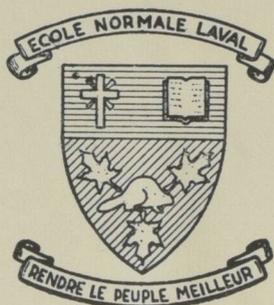


H-102-6\*H-103-3  
2e ex.  
v.3  
1922/1923



BIBLIOTHÈQUE



No d'inventaire: 8054

Cote: 05

Note: Don du Colonel  
G.-E. Marquis



Vol. III

Québec, Mai 1922

No 1

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

44382

8

BIBLIOTHÈQUE  
C. E. G. E. P.  
F. X. GARNEAU



Organe de la  
Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

PRIX : 20 SOUS

LE THEATRE DE LA PORTE ST-JEAN

# L'AUDITORIUM

DE QUEBEC

Est le rendez-vous des amateurs des plus belles pellicules cinématographiques et du meilleur vaudeville.

Fauteuils des plus confortables.

Grand orchestre de premier ordre.

Conditions hygiéniques et de protection contre le feu sans égales.

Nous sollicitons votre patronage.

Pendant l'intermède des représentations les messieurs sont invités à aller déguster un verre de bière dans notre taverne de luxe, vis-à-vis le passage des pas perdus

TELEPHONE 6300

Exigez les BIÈRE et PORTER

# CHAMPLAIN

A la Taverne,

Si vous avez soif,

Chez l'Épicier,

Pour usage au foyer,

Au Restaurant et à l'Hôtel,

Pour stimuler votre appétit.

**LA BRASSERIE CHAMPLAIN, Limitée**

160626

BIBLIOTHÈQUE  
C. E. G. E. P.  
F. X. GARNEAU

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : LE TERROIR, Enrg. — Case postale 366 — Québec

Abonnement payable d'avance : \$2.00 par année

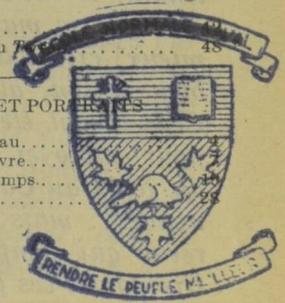
Vol. III, No 1.

Québec

MAI 1922

## SOMMAIRE

|   | Pages |                                      | Pages |
|---|-------|--------------------------------------|-------|
| Troisième année.....  | 2     | Bibliographie.....                   | 48    |
| Fières revendications.....  | 5     | Service de Librairie du Terroir..... | 48    |
| Nos poètes—Soleil deminuit—E. Nadeau.....                                 | 6     |                                      |       |
| Le suffrage féminin, conférence par Mlle Georgina Lefebvre (Ginevra)..... | 7     |                                      |       |
| Le Pain Volé, conte, Jean-Charles Harvey.....                             | 20    | GRAVURES ET PORTRAITS                |       |
| Towns'end, par Benjamin Sulte.....  | 26    | L'hon. L.-A. Taschereau.....         | 28    |
| En flânant, par Jean Minuit.....  | 29    | Mlle Georgina Lefebvre.....          | 28    |
| Petite causerie littéraire, par Justin.....                               | 31    | Les Labours du printemps.....        | 28    |
| Revue des Lectures, par Damase Potvin.....                                | 38    | La saison de la pêche.....           | 28    |



## NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le prochain numéro du "Terroir" sera particulièrement intéressant. Il contiendra, d'abord, la première partie du texte d'une conférence faite par M. Jos. Dumais, professeur de diction bien connu, sur la diction et le langage populaire. On lira aussi un conte du terroir illustré des plus émotionnants, intitulé "Un encan",—scène de la vie rurale et dû à la plume de M. G.-E. Marquis; en outre un nouveau croquis d'"Aubes et Réveils", de M. Ernest Chouinard; des poésies inédites, une "Revue des lectures" très substantielle, des notes bibliographiques sur des livres canadiens, etc.

**RETIRÉ DE LA COLLECTION**  
**DATE** 24 avril 2004 DB



## TROISIÈME ANNÉE

Petite causerie à la vapeur du Se-rétaire de la rédaction  
avec les lecteurs du TERROIR

*Notre revue en're dans sa troisième année d'existence avec la présente li raison. Elle a donc vécu deux années dont la dernière, nous l'avouons, avec des alternatives de hauts et de bas assez inquiétants. . . . Mais Le Terroir a tenu bon et, maintenant, le voilà sur un terrain solide, sûr, résistant. C'est dire que sa marche est désormais assurée. Tant mieux! tant mieux! crient tous ensemble nos milliers d'abonnés. Ils ont bien raison, allez, d'être contents, les abonnés du Terroir. Ceux-là ont été à même de s'apercevoir que le Terroir était, pour employer une expression bien peu neuve, la "seule revue du genre au Canada". Non, c'est vrai, l'expression n'est pas neuve. . . . mais la chose! . . . Ah! pour sûr, c'est du neuf: une revue qui compte quarante-huit pages pleines de matières à lire, toutes ces pages étant exclusivement consacrées aux choses de chez nous, sans la moindre reproduction de. . . l'étranger; et toujours, toujours de l'inédit, de la première à la dernière ligne. . . . est-ce que c'est vieux, çà? N'est-ce pas là le dernier cri de la nouveauté? Si les directeurs du Terroir étaient des "Américains", vrai! on dirait qu'ils sont des excentriques.*

*Donc, la cause de tout cela, chaque numéro du Terroir, en réalité, vaut son pesant d'or, et c'est l'administration qui vous le dit. . . . et une administration de revue, dans ces matières-là, ne se trompe jamais, elle parle "ex cathedra" et c'est infallible.*

*Pourtant, dans la réalité—il faut toujours en venir là,—Le Terroir ne coûte que deux modestes piastres, non pas chaque numéro, mais pour douze numéros, soit un an d'abonnement! . . .*

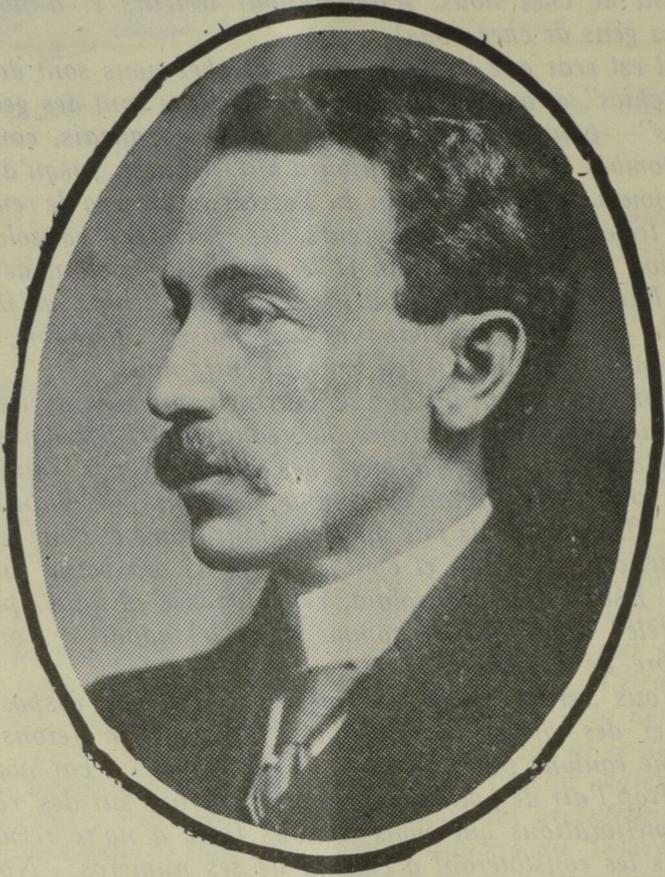
On a parlé du "miracle canadien-français"; si nous étions le moins exagéré, nous dirions: le voilà, le miracle canadien-français: publier pour \$2.00 par année une revue exclusivement de chez nous, n'ayant pour lecteurs et annonceurs que des gens de chez nous!

Il est vrai que les annonceurs de chez nous sont des gens bien "chics" et que les lecteurs de chez nous sont des gens très "flushs"—pour employer de vieux termes français, complètement tombés en désuétude aujourd'hui.—Aussi, jusqu'à la fin de ses jours, l'administration du Terroir ne cessera de remercier et ses lecteurs et ses annonceurs, les premiers consolant la rédaction et la collaboration et les seconds comblant de béatitudes l'âme des administrateurs en même temps qu'ils font déborder de billets de banques leur massif coffre-fort,—complètement à l'épreuve du feu, soit dit entre nous.

Non, en annonçant que le Terroir commence aujourd'hui sa troisième année d'existence, les rédacteurs et les administrateurs n'ont pas, croyez-le bien, des visages longs d'une aune et des paupières battantes comme des ailes de papillon... noir. Ils ont plus de joie que cela dans l'âme et dans le cœur. Ils sourient, ils rient, et c'est donc qu'ils ont bonne envie de vivre. Est-ce assez consolant, cette joyeuse attitude, pour la "clientèle"—pour parler comme dans le monde... ou à la Chambre de Commerce?

Nous serions donc en mesure, dans ces dispositions, d'édifier des projets magnifiques. Nous n'en ferons rien. Nous ne voulons pas procéder par promesses... car nous aurions trop l'air de politiciens; nous voterons sur des réalités. Les améliorations que nous voulons faire à notre revue, nos lecteurs les constateront à chacun de ses numéros. Nous les convions, par exemple au prochain... et ils verront!

Au cas où nos lecteurs et nos confrères oublieraient de nous souhaiter longue vie et "succès dans nos entreprises"—comme au Jour de l'An,—c'est nous qui le faisons, pour plus de sûreté: Longue vie au Terroir!



L'HONORABLE L.-A. TASCHEREAU  
Premier ministre de la province de Québec.

## *Fières revendications*

A l'une de ses dernières séances, le conseil de direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres a adopté la résolution suivante:

*“Proposé par M. G.-E. Marquis, secondé par M. Damase Potvin, que des remerciements et les félicitations les plus chaleureuses soient adressés au nom des cent cinquante membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, à l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, pour la façon courageuse, sincère et tout à fait à la “française” avec laquelle il a fait récemment, à Toronto, l'éloge du clergé et du paysan canadiens-français.”*

Ce jour-là, à Toronto, devant plusieurs centaines de membres du “Empire Club”, face à ses hôtes dont plus d'un se trouvaient nettement pris à parti, l'hon. L.-A. Taschereau a dit:

“Vous prétendez que nos paysans sont des ignorants, que leurs méthodes de culture sont erronées, que nous n'avons plus la valeur de nos ancêtres et que, sans initiative, nous sommes dominés par les prêtres. . . . eh! bien, je vais vous répondre sur chacun de ces points et, si vous voulez, nous allons comparer là-dessus nos deux provinces.”

Et crânement, fièrement, le front haut, notre premier ministre renversa jusqu'au dernier tous les préjugés accumulés contre nous. Arrivé au dernier:—“poor priest ridden Quebec”, l'hon. L.-A. Taschereau dit avec fierté:

“Si vous entendez par là l'intérêt plein de sympathie que porte au bien-être de notre peuple un clergé vertueux et instruit, nous ne protestons pas!” . . .



## NOS POÈTES

Pour modeste qu'il soit, M. Ernest Nadeau n'est pas seulement un bon poète, c'est un chercheur, un ciseleur de Belles-Lettres, un bibliophile solidement renseigné et un ami assidu des gens de lettres. C'est dans son sanctuaire bibliophilique de la rue du Pont que se rencontrent tous les amis des livres. M. Nadeau est l'auteur d'une comédie en trois actes: "Les Canadiens au Pôle", pièce débordante d'humour et d'esprit dont nous donnons quelques strophes extraites du "Jardin des Muses Canadiennes". L'auteur s'y révèle alerte chansonnier. Il ne faut point s'en étonner, tous les Nadeau le furent . . . . depuis le bon Gustave.

### AU SOLEIL DE MINUIT

*O soleil de minuit! globe morne et livide,  
Qui roules dans l'espace un œil torve et sanglant,  
A travers le brouillard, sur la nature aride,  
Tu ne répands qu'un peu de ta clarté morbide:  
Un jour lugubre et vacillant.*

*O soleil de minuit! dans ton vaste domaine  
Tu n'as pas de chaleur, tu n'as pas de rayons  
Pour fondre la banquise et féconder la plaine.  
Tu rends cette contrée et lugubre et malsaine,  
Sans chants d'oiseaux et sans moissons.*

*O soleil de minuit! astre nul, inutile,  
Traînant sur l'horizon d'un pas irrégulier.  
Pour atteindre au zénith, ton effort est futile:  
Compter l'heure à ta course est chose difficile.  
Là-haut, ton rôle est singulier.*

ERNEST NADEAU.

# LE SUFFRAGE FEMININ

Conférence faite par Mademoiselle Georgina Lefebvre (Ginevra), le 23 novembre 1921, à l'Hôtel-de-Ville, à une séance de la Société des Arts, Sciences et Lettres.



Monsieur le Président,

Je vous remercie pour vos bonnes paroles et pour l'honneur très grand que me fait la société des Arts, Sciences et Lettres d'être sa première conférencière. S'il y a un si bel auditoire pour m'entendre, je le dois à la popularité de cette société et à l'intérêt des séances auxquelles elle a invité le public québécois, depuis qu'elle existe, et à l'élément artistique qu'elle a ajouté à ces réunions.

Mesdames et messieurs,

Je vous avoue que je suis plus à l'aise à ma table de travail qu'à la tribune. Je ne suis pas une féministe militante et je n'ai rien fait pour vous assurer le suffrage. Si

j'ai accepté de vous en parler ce soir, c'est que je trouve que nous sommes bien mal préparées à exercer ce nouveau privilège.

Ceux qui ont mission de nous instruire, nos aviseurs légaux, semblent avoir bien de la répugnance à nous mettre entre les mains cette arme redoutable, comme s'ils craignaient qu'elle nous blesse; rassurons par notre attitude ces tuteurs craintifs, votons parce que c'est notre devoir, comme nous nous serons fait inscrire sur les listes électorales, pour qu'on ne se serve pas du suffrage contre nous et contre les nôtres.

Il est certain que nos sœurs de langue anglaise, mieux averties, plus soutenues, vont profiter largement du droit de vote. Ne laissons pas diminuer, par notre faute, l'influence française que nous pouvons avoir dans notre milieu, par un scrupule qui n'a plus sa raison d'être; mais disons tout de suite à ces messieurs que nous n'ambitionnons pas de les suivre sur les hustings ni à la Chambre des Communes.

Notre nature d'ailleurs s'accommoderait mal de ces discussions politiques où, pour se faire comprendre d'un adversaire obstiné, il faut employer les gros mots et des fatigues de campagnes où, quelle que soit la saison, il faut parler dans le même

jour dans deux ou trois paroisses, en plein air ou dans une salle surchauffée: et il y aurait peut-être encore plus d'inconvénients à garder, à la poursuite d'un siège de député, les dons naturels de la femme qui servent si souvent dans la famille à maintenir la paix et la concorde. Sa douceur, son dévouement, son sourire perdraient à se prodiguer à la masse de ses électeurs et ne serviraient peut-être qu'à faire des jaloux: elle n'est pas faite pour l'atmosphère de la vie publique.

Nous pourrions placer cette causerie sous l'égide de sainte Catherine dont c'était la fête dernièrement et qui n'est pas seulement la patronne des célibataires, mais une féministe de la première heure. Elle n'est pas la première venue, cette Catherine d'Alexandrie, fille de rois, qui à dix-huit ans (au vingtième siècle nous ne voterons qu'à vingt et un ans) confondait et convertissait des philosophes par ses réponses pleines de sagesse. Elle n'était pas non plus une dédaignée, puisqu'elle refusait, au péril de sa vie, le périlleux honneur de s'asseoir sur un trône. Il n'est pas généreux de laisser le soin de son culte au nombre toujours décroissant de vieilles filles revêches et acariâtres. Faisons plutôt de sainte Catherine la patronne de la femme moderne, avec ses ambitions nouvelles et ses problèmes inconnus au Ve siècle.

On prétend que nous, les canadiennes-françaises de la province et de la ville de Québec, nous sommes plus arriérées que les autres; comme on nous connaît mal! Il se peut que nous ayons vécu dans un autre milieu et que nous comprenions moins la nécessité de certains mouvements. Ayant été plus protégées, plus abritées, nous avons senti moins tôt le besoin de nous organiser; mais nous évoluons.

En 1905, nous nous rappelons que nous avons répondu à une suggestion de madame Donat Brodeur, publiée dans le Soleil et demandant qu'on nous donne des cours de droit et que le manuel de droit usuel de madame Gérin-Lajoie soit adopté dans nos écoles, en demandant qu'on nous donne plutôt des conférences sur l'hygiène et la médecine afin de devenir des gardes-malades modèles dans nos familles. Nous savons d'ailleurs que nous étions alors l'interprète de l'opinion féminine québécoise.

Nous avons raison de réclamer ces cours de médecine pratique que nous avons eus plus tard, en 1914, neuf ans après cette controverse, des cours d'ambulancières qui furent bien suivis et qui répandirent dans notre population les notions des premiers secours aux blessés et le soin des malades dans la famille. Des brigades de ces ambulancières firent du service pendant la guerre dans les hôpitaux pour les soldats convalescents, et un bon nombre devinrent infirmières volontaires pendant les deux épidémies de grippe qui décimèrent notre population.

Nous avons tort en ce qui regarde les conférences de droit, et lorsque la mort de nos parents nous fit chef de famille et administratrice de biens fort modestes, nous comprîmes que les femmes doivent avoir des aperçus de droit usuel et que leur ignorance, en certains cas, est la cause de malheurs qui pourraient être évités.

Il paraît que 50% des sommes versées par les compagnies d'assurances-vie aux héritiers de leurs assurés n'existent plus après sept ans. Nous comprenons que lorsqu'il s'agit de polices de un ou deux mille piastres, il n'est pas possible de les placer à intérêt, c'est souvent tout l'argent dont dispose la veuve lorsque son mari est parti et il faut parfois le prendre pour payer les funérailles, pour s'acheter des vêtements de deuil, pour parer aux dépenses les plus urgentes, et le crédit a disparu avec le revenu. Il arrive, en dehors de ces circonstances, que l'argent soit englouti dans des spéculations malheureuses que des exploiters font miroiter devant les yeux des pauvres femmes qui redoutent la misère et qui s'imaginent ainsi faire une petite fortune, et que le petit avoir qui devrait constituer un fonds de secours pour les heures de détresse, disparaît dans un coup de bourse.

Si les femmes avaient quelques notions de droit, lorsqu'il s'agit d'un contrat de mariage qu'aucun acte ne pourra défaire, combien se réserveraient le droit de gérer l'argent qui leur appartient par héritage ou, si elles font un second mariage, le patrimoine de leurs enfants. Cela ne voudrait pas dire qu'elles manquent de confiance parce qu'elles mettraient leur cœur sous la garde de leur raison, et cela éviterait souvent bien des reproches et des discussions inutiles.

Depuis qu'il est question des élections et du suffrage des femmes, nous avons suivi, à votre intention et à la nôtre, tout ce qui s'est dit et ce qui s'est écrit ici et ailleurs, surtout à Montréal où le droit de vote a des avocates de talent qui dépensent leur vie pour améliorer le sort de la femme, pour lui donner un peu plus d'aisance, pour lui obtenir plus de privilèges. On a fondé un cours temporaire d'instruction civique où des orateurs de talent, des prêtres éclairés sont venus parler à la femme de ses droits et de ses devoirs.

Monsieur l'abbé Perrin, curé de Notre-Dame, a dit, dans une de ces causeries, que le suffrage féminin est le juste complément des devoirs domestiques de la femme, et que sa Sainteté Benoît XV a affirmé: "Non seulement je permets aux femmes de voter, mais je voudrais qu'elles votent partout".

Le suffrage féminin, dans la plupart des pays civilisés, est aujourd'hui consenti à la femme canadienne. Monsieur l'abbé Perrin affirme, et nous sommes bien de son avis, que le suffrage féminin n'entraîne pas l'éligibilité de la femme aux charges publiques, et que les dangers que pourrait créer l'ingérance de la femme dans l'arène politique ne doivent pas l'exclure du droit de vote qui lui est inaliénable comme à l'homme. Elle supporte aussi le fardeau de l'Etat et se trouve directement intéressée à une foule de sujets qui jusqu'ici avaient été laissés au suffrage exclusif de l'homme.

Monsieur le curé Perrin dit que pour avoir droit au suffrage il faut le pouvoir, l'instruction et la vertu. Le pouvoir est maintenant étendu à la femme, elle a une culture générale qui dépasse souvent celle de l'homme et elle possède aussi la vertu par laquelle il ne faut point entendre seulement la moralité, où d'ailleurs les statistiques établissent la supériorité de la femme, mais aussi la bonté, la justice, la sympathie. La femme comme l'homme, et peut-être plus que l'homme, voudra

se pénétrer d'honneur, de droiture et de probité. Elle doit apprendre l'économie de notre système municipal et politique, suivre les débats parlementaires à la lumière des principes d'une culture générale; elle pourra dès lors, et devra, sachant que le bulletin est l'arme des faibles, porter un choix libre et désintéressé sur des hommes qui s'engageront à servir la cause de l'enfance et de la sainteté du mariage, de l'instruction publique et ne seront une menace ni pour la famille, ni pour la société, ni pour l'Etat.

On a demandé depuis à monsieur l'abbé Perrin à quelles sources il avait puisé ces renseignements donnés au cours de sa conférence; dans un article publié dans la Presse du 5 novembre, il a nommé ces sources qui sont: La Documentation catholique du 21 février 1921. Le Catholic Citizen, organe de la Catholic Woman's Suffrage Society, rapporte les paroles du Saint-Père à Miss Christich, chargée de lui exposer le but de l'œuvre: "Oui nous approuvons, nous voudrions des femmes électrices partout". Forte de cet encouragement la Catholic Woman's Suffrage Society s'est mise au travail. Elle s'est donné comme but d'avoir dans chaque circonscription un groupe de femmes électrices intelligentes qui étudient les problèmes et devoirs nouveaux devant lesquels elles sont placées, et qui s'efforcent d'exercer une sorte d'apostolat social autour d'elles.

La France n'a pas attendu l'encouragement du Saint-Père. Dès janvier dernier, l'Action Sociale de la femme créait la commission d'éducation sociale civique de la femme, groupement d'œuvres qui atteint actuellement plus d'un million de membres. Elle cherche à créer des groupes départementaux, des cercles d'études sociales, non seulement pour la bourgeoisie, mais pour l'ouvrier et l'ouvrière des villes et de la campagne. Car "le gouvernement d'une nation par l'ensemble des citoyens n'a jamais été qu'une fiction. Dans tous les régimes et chez tous les peuples c'est toujours une élite qui domine et entraîne". Ajoutons, à cette pensée du Père de Ruten, qu'il importe que ce ne soit pas une élite d'intrigants.

Le Courrier de Genève du 9 et du 16 octobre 1921 publie deux articles, "L'Église et le Suffrage Féminin" et "le Suffrage Féminin", totalement favorables à ce suffrage. Le premier article, écrit par un prêtre, réfute les objections ordinaires et si peu justifiées contre le suffrage féminin, et le second article parle du Droit canonique qui, au Moyen-âge, reconnaissait à la femme le droit de vote et il rappelle également que notre grand pape Benoît XV a recommandé aux femmes de s'intéresser par le vote à la vie publique.

Après l'opinion si bien documentée de M. l'abbé Perrin, voyons celle de Madame Gérin-Lajoie, la femme qui a le plus fait pour l'instruction civique et l'émancipation de la canadienne française.

"On annonce les élections prochaines, dit Madame Gérin-Lajoie, dans un article publié également dans la Presse, trêve aux discussions théoriques, l'heure est à l'action. Allons vers les femmes, instruisons-les, préparons-les à jouer dignement le rôle qui leur échoit dans nos destinées nationales. Sans doute leurs tendances, les circonstances, le milieu dans lequel elles vivent les porteront vers

tel ou tel parti, et les candidats qui brigueront leurs suffrages les auront bientôt initiées aux programmes qui se divisent l'opinion à l'heure actuelle, mais cette connaissance superficielle de la politique ne leur suffira point. A ces esprits qui découvriront des horizons nouveaux se posera le pourquoi des choses, et c'est à cet interrogatoire qu'on doit se hâter de répondre. Il faut que la femme saisisse le sens profond de la vie publique, qu'elle en touche pour ainsi dire la substance, qu'elle en pénètre les lois et qu'elle apprenne à les manier, afin de faire éclore des fruits nouveaux et réaliser les espérances que l'humanité place en elle aujourd'hui. Oui, la femme doit user de ses droits selon sa personnalité pour faire jaillir une source nouvelle de vie; l'extension de ces droits, comme le dit si sagement sa Sainteté Benoit XV dans ses instructions aux organisations nationales d'Italie et d'Espagne, ne change pas sa mission, mais lui donne des moyens d'action plus puissants pour développer sa pensée. L'évolution qui a amené l'état actuel, dit le souverain pontife, a pu conférer à la femme des droits qu'on ne lui reconnaissait pas jadis, mais aucun changement dans l'opinion des hommes, aucun état de choses nouveau ne saurait arracher la femme consciente de sa mission à cette sphère naturelle qu'est pour elle la famille. On a raison de dire que les transformations de l'ordre social ont élargi le champ de l'activité féminine; l'apostolat au milieu du monde s'est ajouté à l'action plus restreinte et plus intime réservée jusqu'ici au foyer, mais cet apostolat extérieur, elle l'exercera de manière à bien montrer que la femme même de nos jours doit consacrer le meilleur de ses soins à sa famille, au dehors aussi bien que chez elle. Voilà la direction, voilà ce que l'instruction civique doit apprendre aux femmes, indépendamment de ce que lui apprendront les partis."

Pouvait-on s'attendre à plus de modération et à plus d'esprit chrétien de la part d'une femme qui a bien étudié tous les problèmes féminins et qui a lutté pouce par pouce pour revendiquer tous nos droits ?

Ces deux opinions émanent d'autorités en la matière, elles sont propres à rassurer les âmes timorées, puisqu'elles s'appuient toutes deux sur l'autorité de sa Sainteté Benoit XV. Elles paraîtraient peut-être osées à nos paisibles aïeules qui ravaudaient leurs bas au coin du feu à la lueur douce d'une bougie, reines et maîtresses d'un royaume qu'elles pouvaient toucher du doigt, d'un domaine fermé à tous les bruits du monde. Nous admirons ce paisible spectacle, ce qui ne nous empêche pas de jouir sans remords de toutes les inventions modernes: électricité, téléphone, tramways, automobiles, en attendant les aéroplanes, pourquoi n'en serait-il pas de même du suffrage qui est la conséquence naturelle du progrès et peut-être de la taxe sur le revenu ? Le principe anglais, "no taxation without representation", obligerait au moins le gouvernement fédéral à donner le droit de vote à celles qui paient cette taxe et dont le salaire atteint la limite fixée et auxquelles la nécessité de gagner leur vie donne, avec un peu d'indépendance, la faculté de s'intéresser dans une certaine mesure à la chose publique. Les municipalités donnent d'ailleurs le même privilège à celles qui sont propriétaires ou qui paient des taxes à la communauté.

Saluons en passant cette première émancipation qui permet à des femmes instruites et bien élevées, à la mort de leurs parents ou lorsque les ressources de la famille sont insuffisantes, de gagner leur pain aux côtés des hommes, au lieu de rester, éternelles entravées, au foyer paternel appauvri, attachées sur le bien, comme on disait jadis, et gagnant péniblement une pitance qu'on était parfois tenté de leur reprocher à cause des autres bouches à nourrir; n'ayant voix au chapitre que lorsqu'il s'agissait de se dévouer, et qui passaient une vie méritoire, sainte si l'on veut, mais si terne et si triste que la mort devait être la bienvenue. Il est vrai que nous n'aurions pas eu sans cela ces admirables sœurs, ces tantes si parfaites; mais tout de même le présent a du bon, une femme aujourd'hui peut manger de bon appétit ce que son travail lui assure et qu'elle ne doit à personne, voir ce qui se passe, voyager et garder l'estime de ceux qui l'entourent.

Dans le travail de la femme au dehors, il n'a pas seulement des avantages, il y a des inconvénients, et le plus grand, c'est qu'il s'est trop généralisé, surtout en ces dernières années où les femmes ont remplacé les hommes à tant de postes. Il y a trop de femmes qui travaillent sans nécessité, pour s'assurer certains luxes, ce qui les dégoûte des mariages modestes qui seraient à leur portée et qui leur donne à l'égard de leurs parents une indépendance qui n'est pas sans danger. C'est depuis que les femmes s'assurent un revenu personnel que les mères n'osent presque plus opposer leur veto aux projets les plus extravagants, ni imposer une surveillance qui devient de plus en plus importune. Il nous semble qu'il n'y a pas d'âge ni de position qui dispense de la déférence et du respect à ses parents. Les jeunes filles qui n'ont pas besoin de travailler enlèvent à celles qui soutiennent de vieux parents, des sœurs ou des neveux, ou qui sont toutes seules dans la vie, des positions et des salaires. Celles qui s'amuse ou qui comptent sur leur jolie figure plutôt que sur leur travail pour obtenir de l'avancement, causent à leur sœurs un préjudice plus grave: elles leur enlèvent la considération, le respect auquel elles ont droit et qui sont plus nécessaires que le pain quotidien, et sont la cause que l'on parle bien légèrement, bien inconsidérément de la femme qui travaille, et qui a dû souvent mettre de côté ses goûts et ses répugnances pour se plier aux exigences de ceux qui l'emploient.

Il est naturel qu'on la traite avec un peu moins d'égards, un peu plus en camarade, elle s'y habitue et ne s'en plaint pas: Messieurs, en souvenir de vos mères qui n'ont pas connu cette existence, à la pensée de vos enfants que la fortune que vous leur laisserez ne dispensera peut-être pas de travailler au dehors, et à moins qu'elle prouve par sa conduite qu'elle n'est pas respectable, ne permettez pas que l'on touche, même en badinant, à la réputation de la femme qui travaille avec vous et pour vous.

Il y a soixante ans, on ne parlait pas du mouvement féministe, bien que l'on sache qu'au moyen-âge, le droit canonique reconnaissait aux femmes le droit de siéger dans les assemblées publiques, à côté des ecclésiastiques, et de donner leur opinion.

Avant 1840, les femmes ne s'intéressent pas à la chose publique, n'usent pas de la liberté de parole et vivent isolées les unes des autres, ce qui n'est pas surprenant si l'on songe aux moyens de communication qui existaient alors. En France, lorsque s'organisa la première organisation féminine catholique, il y eut bien des discussions avant de décider que les femmes parleraient dans leurs propres assemblées. A Montréal, la première manifestation féministe remonte à 1893, lorsque Lady Aberdeen, l'épouse du Gouverneur général, convoqua une assemblée pour discuter la question féminine. A cette réunion, il y avait trois canadiennes-françaises: madame R. Dandurand, madame Gérin-Lajoie et Françoise, de regrettée mémoire, qui fut aussi la première femme journaliste. L'événement fit grand bruit, et dans les familles on se partagea pour et contre les idées nouvelles; je suis portée à croire que c'était surtout contre.

Mais malgré l'opposition, peut-être à cause de cette contradiction, l'idée fit son chemin. En 1910, au congrès eucharistique de Montréal, des femmes prennent la parole non seulement dans des assemblées particulières qui leur sont réservées, mais dans une séance publique et mémorable à l'Université, présidée par le clergé.

Depuis soixante ans, quelles libertés les femmes n'ont-elles pas conquises, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, et à quelles œuvres n'ont-elles pas travaillé en s'unissant ainsi les unes aux autres? Elles ont compris qu'isolées elles étaient impuissantes, de sorte que l'organisation des forces féminines varie suivant les pays et suivant les circonstances. En 1900, à l'exposition de Paris, au congrès des œuvres et institutions féminines, on constate que la plupart des pays avaient des organisations sociales, mais ces groupements étaient neutres. Les nations catholiques ont compris qu'elles avaient besoin de ligues catholiques si elles voulaient faire de l'action sociale vraiment efficace. Ainsi, en 1901, c'est la Ligue des Françaises qui se fonde; en 1902, c'est le tour de l'Espagne, en 1903, celle de Suisse s'organise, puis en 1905, c'est l'Allemagne avec son Union nationale, en 1906, c'est l'Uruguay en 1907, c'est à la fois la Ligue des femmes catholiques d'Angleterre, celle de l'Autriche, celle de la république Argentine. Au Canada, la section des dames de la société St-Jean-Baptiste prend une nouvelle constitution sous le nom de Fédération Saint-Jean-Baptiste. Elle a fait par ses nombreux groupements professionnels beaucoup de bien chez nous, et c'est l'œuvre de madame Gérin-Lajoie.

Toutes ces associations, comme la Fédération St-Jean-Baptiste, ont été approuvées par Rome. Depuis, par les soins de la Ligue patriotique des Françaises, toute les nations catholiques ont été invitées à s'unir dans une fédération internationale sous le nom des Ligues catholiques féminines, à laquelle la fédération Saint-Jean-Baptiste a adhéré en 1911.

L'association aide au développement de notre sexe et permet à la femme d'étendre son action. Elle favorise aussi la diffusion de l'éducation supérieure et contribue à former une classe dirigeante. L'éducation supérieure semble être le principal souci des femmes catholiques d'Angleterre. Le développement de

l'enseignement ménager est à la base de toutes organisations féminines, ce qui indique qu'elles ne veulent pas dégoûter la femme des humbles devoirs du foyer, et qu'en lui enseignant à les remplir avec intelligence, elles multiplient leurs chances de succès.

La condition civile de la femme s'est grandement améliorée grâce à l'aide des sociétés féminines; la voix de centaines et de milliers de femmes a obtenu ce qu'isolément elles ne parvenaient pas à faire comprendre, et leurs plaintes, qui n'étaient tout d'abord qu'un sourd gémissement, sont devenues une clameur qui a éveillé l'attention du pouvoir. En Angleterre, le *Women's property act*, qui donne à la femme mariée la possession et l'administration des biens acquis par son travail, ce qui ne paraît pas si déraisonnable, triomphe sous la poussée de sociétés puissantes, particulièrement celle de la Ligue des droits de la femme, et la répercussion de cette victoire s'étend partout dans les pays de langue anglaise. Il entre en vigueur au Canada, en 1872, dans l'Ontario en 1876, dans le Manitoba en 1896, dans le nouveau Brunswick et l'Île du Prince Edouard en 1897, dans la Colombie anglaise. Le mouvement s'étendit jusqu'en France et en 1907, la loi du salaire de la femme mariée vint garantir à celle-ci la possession des biens qu'elle acquiert par son travail et qui appartenaient à son mari auparavant.

Le Conseil national des femmes, dans notre pays, qui est la plus puissante organisation féminine, a fait nommer des inspectrices dans les manufactures pour la protection des femmes ouvrières et des enfants, c'est encore ce conseil qui a obtenu que les femmes siègent dans les commissions scolaires de la Colombie Anglaise et du Nouveau-Brunswick.

Le suffrage féminin veut introduire un élément nouveau dans la vie des peuples et donner aux problèmes qui sont de sa compétence, qui tiennent à sa vocation essentielle, un essor inconnu. Questions de la vie domestique, de la stabilité du foyer, du bien-être de l'enfance, etc.

Tous les pays civilisés, moins la France, le Portugal, la Suisse, la Serbie, la Bulgarie, la Turquie, la Roumanie, la Grèce, vont voter. L'Italienne et l'Espagnole, l'Anglaise, l'Irlandaise, l'Écossaise, la Russe, la Finlandaise, la Polonaise, la Transylvanienne, la Hongroise, la Tchéco-slovaque, l'Autrichienne, l'Allemande, la Belge, la Hollandaise, la Suédoise, la Norvégienne voteront.

C'est la guerre qui, dans bien des cas, en donnant aux femmes l'occasion de rendre des services signalés, leur a obtenu le suffrage que bon nombre de pays étaient disposés à leur faire attendre. Comment faire comprendre à ces femmes qui s'étaient prêtées avec tant de bonne grâce à des besognes si variées et qui demandaient des aptitudes si différentes, depuis le travail de la terre, la fabrication des munitions, jusqu'aux postes de confiance les plus délicats dans les bureaux et les administrations et les plus périlleuses au front et à l'arrière, comme infirmières pour conduire les ambulances, comment, dis-je, faire comprendre à ces femmes qu'elles n'avaient pas le sang-froid, la discrétion nécessaires pour déposer leur vote dans l'urne? C'est ainsi que les suffragettes anglaises ont été admises à voter

et à faire partie de la chambre des députés. Nous a-t-on assez parlé de leurs premières revendications tapageuses, nous a-t-on assez donné en exemple ces fanatiques, décidées à se laisser mourir de faim pour le triomphe de leur cause! Avant de lutter avec une énergie aussi désespérée, nous croyons que les suffragettes anglaises avaient beaucoup souffert des injustices de la loi à leur égard. Elles sont maintenant six millions qui votent, et nous ne croyons pas qu'elles s'en portent plus mal,

En France, où les femmes ont travaillé plus qu'ailleurs pendant la guerre et où elles ont plus souffert, elles n'ont pas encore de résultat définitif. Un projet de loi attend la sanction du sénat. Aux Etats-Unis, depuis la guerre également, les femmes ont droit de vote, et dans presque tous les Etats, des associations se forment pour leur enseigner à devenir de bonnes citoyennes. Dans les autres provinces du Canada, elles ont aussi droit de suffrage et, même chez nous il s'est fait des instances pour nous assurer ce privilège, mais sans succès. Madame Gérin-Lajoie s'est fait plus d'une fois notre porte-parole, et l'un des députés de la Législature, qui a siégé depuis à la chambre des Communes, M. Lucien Cannon, se fit notre avocat en Chambre.

Vers le même temps, M. Henry Miles, député de Montréal, division St-Laurent, présentait un bill pour faire admettre les femmes au barreau, qui fut reçu sans enthousiasme et qui fut battu par les deux tiers des votes.

Monsieur Miles écrivait dernièrement à la Gazette, demandant qu'on ne mêle pas cette question du vote provincial avec la présente campagne. Il dit qu'il n'a pas représenté son bill à la dernière session parce que les amis de la cause ont jugé que l'opinion n'était pas suffisamment préparée, mais qu'il est encore dévoué aux mêmes intérêts et qu'avant de demander ces privilèges on doit faire l'éducation des femmes; que les hommes politiques ne les accorderont que lorsqu'ils seront convaincus que c'est le désir de la majorité des femmes.

La plupart des détails sur le mouvement féministe nous ont été fournis par des articles de la Bonne Parole.

Je vous ai donné bien des opinions favorables au suffrage, cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas qui lui sont opposées.

L'abbé Elie Auclair a publié, à la date du 15 novembre, un long article dans lequel il donne des citations d'une étude de monseigneur Paquet sur "Le Féminisme et les catholiques canadiens" publiée dans le Canada français et reproduite in-extenso dans la Documentation catholique de Paris. L'éminent théologien soutient carrément la thèse contraire; il est opposé au suffrage. Il ajoute cependant dans une note au bas de la page: "Mais il y a l'hypothèse où le suffrage est légal et où les femmes mal inspirées s'en servent pour des fins perverses. En ce cas, ne vaut-il pas mieux que les femmes catholiques usent de leur droit de suffrage et neutralisent l'action électorale que l'on redoute? Plusieurs le pensent, si toutefois par là on peut éviter un plus grand mal." Cette étude a été publiée avant que la franchise soit donnée aux femmes.

L'abbé Auclair ajoute: " Nous comprenons parfaitement, étant donné que le droit de vote existe légalement, qu'il convient de travailler à l'éducation civique de la femme et nous approuvons très volontiers ceux qui se dévouent à cette tâche délicate. En aucune façon, nous ne voulons nous faire le champion de la thèse anti-féministe sur le terrain pratique des faits. La femme a désormais chez nous le droit de voter; nous lui souhaitons, comme à l'homme d'ailleurs, de bien voter; un point, c'est tout."

Avant de donner notre vote, nous nous renseignerons sur la valeur des candidats qu'on nous propose. Sans doute, nous aurons, comme nos pères, nos frères, nos fils et nos maris, des tendances déterminées par les circonstances et le milieu où nous vivons, mais nous tâcherons que ces candidats qui nous agréent aient toutes les qualités nécessaires aux bons députés.

Il y a quatre partis politiques qui se disputeront le suffrage: le parti conservateur au pouvoir, avec l'honorable M. Meighen comme chef, le parti libéral qui dirige l'honorable McKenzie King, le parti progressiste qui est le parti des fermiers de l'Ouest à la tête duquel est M. Crerar et le parti ouvrier dont M. Tom Moore est le représentant.

La principale question qui fait le sujet de bien des assemblées et des discours politiques, c'est le tarif. Ne craignez pas que je vous fasse un discours sur le tarif, mais je pourrais facilement vous faire comprendre un de ses items. Il vous est peut-être déjà arrivé d'aller à New-York au temps de Pâques, avant que les compagnies de chemins de fer aient élevé leurs taux et que le change nous enlève dix ou quinze sous sur chacune de nos piastres. Nous partions de Québec sur la neige ou en plein dégel, nous pataugions dans la boue à Montréal; à New-York, la température passait du grave au doux, du plaisant au sévère, et ce qui resplendissait davantage, c'étaient les étalages des magasins de la cinquième avenue et de la 34e rue. Si peu remplies que fussent les bourses, il n'y avait pas moyen d'échapper à la séduction des vitrines! Les chapeaux avaient surtout de la vogue, et rares étaient celles qui ne succombaient pas à la tentation d'échanger leur toque de velours défraîchie, contre un chapeau de paille orné de fleurs printanières ou d'oiseaux du paradis plus ou moins authentiques. Lorsque nous reprenions le train vers la même date, nous pouvions suivre, de banquette en banquette, les achats faits aux comptoirs américains. Les officiers des douanes de Sa Majesté connaissaient aussi ce coup d'œil, et une année ils eurent l'impertinence de faire décoiffer les belles canadiennes qui revenaient de l'autre côté des lignes, pour retrouver au fond des chapeaux, tout neufs, les noms de maisons connues et ils leur firent payer des droits: Ça, c'est la protection, et nous ne serions pas patriotes si nous n'en voulions pas: il faut protéger nos industries et notre commerce local.

On a reproché au gouvernement conservateur d'avoir encouragé les monopoles et d'avoir fait peser le poids des impôts bien lourdement sur les petits employés, qui avaient déjà tant de mal à vivre sous le règne des trusts et qui devaient acheter à n'importe quel prix, sans faire de provisions qui n'étaient pas à leur portée,

le beurre, la farine, le sucre, les pommes de terre et, quant à l'impôt sur le revenu dont je parlais tout à l'heure, combien de personnes taxées comme célibataires sur un salaire de mille piastres, combien avaient des charges qui n'étaient pas prévues par les règlements établis par le gouvernement pour les soutiens de famille ?

Les erreurs commises, d'autres eussent pu les faire auxquels on doit cependant donner le bénéfice du doute. Une tempête a passé sur le monde, et peu de navires n'ont pas été secoués jusque dans leurs profondeurs. Les choses auraient pu mieux se passer et, dans un temps où tout le monde devait se priver, et comme cela arrive souvent, surtout les petits et les humbles, il s'est fait bien du gaspillage.

Le parti conservateur promet aussi de régler la question des chemins de fer qui est très discutée, d'améliorer l'agriculture, le service civil, le développement des ressources naturelles, la loi du travail, l'immigration, de nommer une femme au sénat (ça, c'est pour vous, mesdames). Sur la question du tarif on a parlé du commerce, du taux du change, du danger de la concurrence américaine, du chômage au Canada et de la nécessité d'acheter des marchandises de chez nous.

Les libéraux, eux, demandent un tarif de revenu basé sur le tarif Laurier, la représentation proportionnelle, l'abolition des droits sur le blé et ses produits, sur les machines agricoles et celles qui sont nécessaires pour développer nos ressources naturelles, l'impôt sur les marchandises de luxe, l'augmentation de la préférence britannique de 50%, des restrictions plus sévères en ce qui concerne l'immigration orientale, la plus stricte économie.

Les fermiers veulent que l'agriculture soit reconnue comme industrie nationale au Canada, réduction immédiate du tarif, réciprocité avec les Etats-Unis pour les produits agricoles, abolition des droits sur une foule d'articles nécessaires aux cultivateurs, augmentation de l'impôt sur le revenu, nationalisation des services d'utilité publique. Ces fermiers-là ne sont pas des cultivateurs comme les nôtres, ce sont des capitalistes, des "grain growers", qui ne font que de la grande culture.

Le programme du parti ouvrier, qui est le plus récent et qui a été élaboré dans l'Ouest, comme celui du parti progressiste, demande un changement radical dans la méthode économique et sociale du Canada, des assurances contre le chômage, nationalisation des utilités publiques, représentation proportionnelle, pensions aux vieillards et aux infirmes, loi imposant la journée de huit heures.

Lisons les journaux, non seulement ceux de notre parti, écoutons les discussions et tâchons de voir les idées au travers des mots, de connaître la sincérité des gens sous la nécessité où ils sont parfois de voiler leurs convictions. Admirez les beaux parleurs, mais jugeons-les surtout à leurs œuvres. Quoique l'on prétende que nos cervelles n'ont pas la même densité, le même poids que les cervelles masculines, il se peut que nous comprenions assez bien, et en admettant que nous ne sachions pas discuter toutes les questions qui s'agitent, il ne faudrait pas croire pour cela que nous manquons d'aptitudes pour nous occuper de politique.

Et Ginevra conclut ainsi :

Renseignons-nous non seulement sur l'esprit et la lettre de la loi, qui dit que tout sujet britannique âgé de vingt et un ans—il n'est pas nécessaire de dire depuis

quand—peut voter pourvu qu'il se fasse inscrire pendant une certaine période après laquelle les listes seront déposées à certains endroits pour que les électeurs puissent constater que leur nom est inscrit. On fait ensuite la révision des listes et ceux qui n'ont pas été inscrits peuvent se présenter devant les régistres et se faire inscrire. Le jour du scrutin, on pourra encore voter, même si l'on n'a pas été inscrit, on pourra se présenter devant l'officier rapporteur accompagné d'un électeur qui peut jurer que l'on est sujet britannique et que l'on a vingt et un ans. Ce dernier privilège ne concerne que les circonscriptions rurales.

Renseignons-nous sur les simples détails du scrutin et ne nous laissons pas bernier par ceux qui pourraient avoir intérêt à nous tromper. Pendant la campagne de 1917, la dernière tournée dans l'Ouest de Sir Wilfrid Laurier, qui devait lui apporter, avec tant de fatigues, une si grande déception, lui avait suscité cependant bien des dévouements et bien des enthousiasmes, ce que voyant des femmes qui travaillaient pour l'autre parti, elles allaient trouver celles qu'elles soupçonnaient d'être en faveur du grand patriote et leur disaient: "Vous voulez voter pour Sir Wilfrid Laurier, ne manquez pas, en mettant votre croix sur votre bulletin, d'ajouter aussi votre nom". Et de ce fait des milliers de votes furent mis de côté. Vous souriez, vous croyez que ces bonnes dames étaient bien naïves. Ne les jugez pas trop sévèrement. Un monsieur nous a raconté qu'un jour, il agissait comme scrutateur dans une élection qui n'avait aucun caractère politique et qui se faisait uniquement dans un milieu très cultivé, très instruit; une cinquantaine de bulletins furent mis de côté parce qu'ils portaient en toutes lettres des noms que vous seriez surpris d'entendre si nous vous les répétions.

Il est donc entendu que vous ferez votre croix vis-à-vis le nom du candidat que vous aurez choisi, que vous repliez votre bulletin après l'avoir initialé et que vous le remettrez à l'officier-rapporteur, qui le mettra dans l'urne—dans l'espèce une boîte de métal.

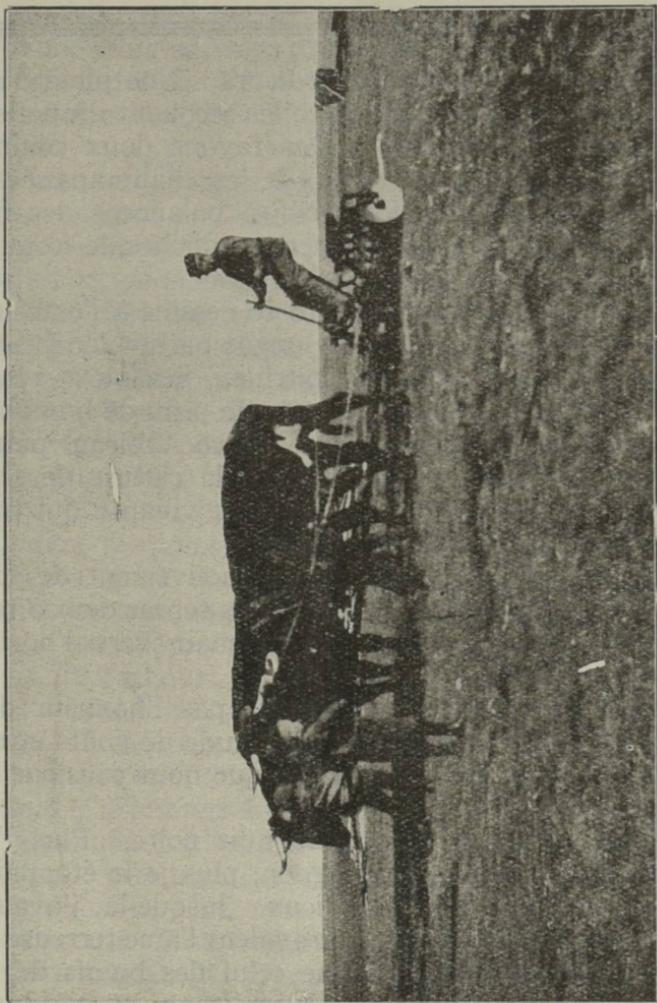
Ne craignez pas qu'on vous trouve singulières de faire sérieusement une action qui aura du retentissement, que vous le vouliez ou non.

J'ai dit que malgré notre désir d'être impartiales, nous aurions encore des préférences. Si je vous parlais encore un quart d'heure, vous devineriez peut-être les miennes et j'abrège pour vous laisser sous l'impression que je n'ai pas décidé pour qui je mettrai mon bulletin dans l'urne, le six décembre.

En finissant cette causerie, permettez-moi de vous citer en exemple un Canadienne-française qui fut pendant quinze ans la première dame du pays et qui, dans la longue carrière de son mari, lui fut toujours entièrement dévouée et s'occupa continuellement de politique sans que l'on songeât jamais à accoler à son nom l'épithète de suffragette.

Je n'ai pas besoin de vous nommer celle qui jusqu'à son dernier soupir fut toujours patriote, Lady Laurier, et qui exprimait le désir, à ses derniers moments, que toutes les femmes se fassent inscrire sur les listes et accomplissent leur devoir d'électrices dans la lutte la plus importante que nous ayons eue depuis la Confédération.

LES LABOURS DU PRINTEMPS



Voilà bien, souvent, le modernisme: mélange étrange de choses très anciennes et de choses très modernes. Antique attelage de bœufs traînant la charrue dernier cri...

## LE PAIN VOLÉ

Un soir de juin chargé de fleurs. Une pluie d'abeilles dans une neige de pétales; des ailes secouant du pollen; une volatilisation de parfums. Des rayons doux comme des baisers mettent du crépuscule sur les chairs apaisées. Une brise tiède courbe les foins où se balancent des insectes pâmés. Je marche parmi les herbes fraîches, le front baigné dans la lumière du couchant.

La silhouette d'un vieillard se dessine à l'extrémité du champ de trèfles rouges. Une longue barbe blanche encadre son visage et descend sur sa poitrine. Ses lourds vêtements d'étoffe du pays, ses larges bottes de peau de bœuf se détachent du fond de lumière rose de ce tableau patriarcal. Je l'aborde alors qu'il s'accoude à la clôture de cèdre, et ouvre des yeux agrandis sur la terre vivante qui tressaille de la création des vies nouvelles.

En m'apercevant, il fait un mouvement de surprise: "Ah! dit-il, je me croyais seul. Nous serons deux à regarder ça. Tant mieux!" Il étend la main vers l'horizon où disparaît le soleil.

"Monsieur, lui dis-je, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. Mais comme une similitude de goûts et de pensées nous réunit, rien n'empêche que nous causions comme de vieux amis."

Nous causâmes jusqu'à la nuit noire. Plus j'entrais dans l'intime de mon compagnon, plus je m'étonnais de le voir à la fois si jeune et si vieux. Jusque-là, j'avais pensé que les anciens de la campagne avaient l'âme terreuse comme la glèbe et l'œil terne comme celui des bœufs de labour. Or, j'avais devant moi deux yeux francs et vifs, un cœur où je sentais bouillonner la sève. A la fin, je risquai cette question:

—“Pourquoi n’êtes-vous pas comme les autres vieillards, vous? Ils s’en vont dans la vie maugréant, haineux... tandis que vous...”

—Jeune homme, regarde à tes pieds... le sol. C’est lui qui m’a rafraîchi. Il m’a fait cette verdure qui vous étonne. J’ai connu de mauvais jours; mais j’ai rebâti ma vie.

A vingt ans, j’épousai une belle et solide fille de dix-sept ans, du nom de Marie Richard. C’était un mariage d’amour, ... comme il s’en faisait peu dans ce temps-là. Pour suivre la mode, nous allâmes passer huit jours de notre lune de miel chez des parents, à Montréal. On nous y fit la vie belle. Veillées, théâtres, repas..., le bon vin débordant des verres, la danse, la gaieté nuit et jour.

Il fallut revenir. La vue de la campagne, si uniformément blanche, si dépouillée, en hiver, nous navra. Nous ne trouvions plus rien à nous dire, dans ce silence des champs déserts. Le soir, quand je voyais la chère enfant traire les vaches, dans les senteurs d’étable, il me semblait qu’elle était ailleurs, dans une de ces belles maisons de ville, où l’on veille en trinquant, et où l’on chante des chansons nouvelles, des chansons plus tendres, plus émues, et qui disent mieux l’amour que les vieux couplets trop souvent entendus. Moi aussi, j’étais travaillé de l’idée... il m’en était resté dans la gorge comme un goût de liqueur dont j’avais soif encore.

Quand le printemps fut venu, je dis un jour à ma femme: “Tu ne t’ennuies pas ici, dis?”

—Non... pas trop... Et quand même je m’ennuierais, nous n’y pouvons rien, mon ami.

—Pourtant, il me semble qu’à Montréal... J’ai cette idée depuis longtemps. Par là, il me semble qu’on vivrait mieux. Je gagnerais de l’argent, tu tiendrais ta maison, et, le soir venu, nous pourrions nous distraire. Ici, tu sais comme c’est noir. Le silence me fatigue; je peste contre les

chiens qui aboient la nuit, et contre les coqs qui nous réveillent avant le jour. Qu'en dis-tu?

—Comme tu voudras, mon chéri. Tu sais bien que je n'ai d'autre volonté que la tienne.

Je partis au commencement de juin, par un jour comme celui-ci. Les oiseaux chantaient dans toutes les branches, et il y avait des fleurs, des fleurs... Jamais, je n'avais vu tant de fleurs. Ma mère pleurait à chaudes larmes. Mon père me dit, en me serrant la main très fort: "S'il t'arrive malheur, au moins, écris-nous. Viens nous voir souvent." Comme il était ému, le brave homme!

J'avais trois cents dollars dans ma poche, une fortune dans ce temps-là. Je devais louer et meubler ma maison avec ça, puis vivre du reste jusqu'à ce que l'ouvrage me vînt. L'installation dans mon nouveau logis fut vite terminée. Au bout de deux jours, j'allais chercher de l'ouvrage. Un gaillard comme moi, je croyais qu'on accepterait ça haut la main. On ne rencontre pas à toutes les portes une charpente comme la mienne. Je me trompais. Je me présentai à dix manufactures, et dix fois je fus refusé.

"Que savez-vous faire? me demandait-on.

—Mon Dieu, je sais travailler, voilà tout.

—Avez-vous un métier?

—Non. Je viens de la campagne...

—Revenez une autre fois. Dans le moment, nous n'engageons pas de journaliers.

Quinze jours durant, je me heurtai contre cette invariable réponse. J'entrai chez moi, un soir, découragé, humilié. Il ne restait plus qu'un dollar à la maison, et la faim allait venir. Moi qui, à la campagne, jetais des croûtons de pain et de la viande fraîche au chien, j'allais, avant deux jours, être moins fortuné que Pataud; j'allais envier sa mâchoire qui faisait craquer les os de bœuf, près de la table où fumait la soupe chaude. Tout de même, je ne me souciais guère de moi, allez. Mais la femme... Elle n'avait pas cessé de

sourire. Chaque soir, à mon retour, elle courait à ma rencontre, m'enlaçait le cou comme un petit enfant: "Rien de nouveau, mon Jean?" Et pour ne pas l'alarmer, j'inventais des histoires. J'avais rencontré mon affaire; dans deux jours, je travaillerais pour telle compagnie, et on me donnerait tel salaire. Mais, ce soir-là, je ne pouvais déguiser ma détresse.

Je m'abattis sur une chaise, sans rien dire, sans la regarder. Elle me prit la tête dans ses mains, me releva le front, et me regardant avec angoisse: "Eh bien?... Es-tu malade?... Où as-tu pris cette mine?"

—Chère enfant, lui dis-je, je n'ai rien trouvé. Rien!

—Tu n'as rien trouvé?

—J'ai frappé à toutes les portes, et on me trouve bon à rien, moi, Jean Faucher, le plus fort gars de chez nous. Je suis une petite chose de rien, ici. Depuis que je cours les rues, pareil à un mendiant, je rougis, je me méprise, je me sens rapetissé, je...

—Mon Jean! Mon Jean! Ne parle pas ainsi. Je t'ai... Et elle se jeta dans mes bras en pleurant. C'était la première fois que je voyais ses larmes. Vous savez ce que c'est, des larmes de femme aimée. Je pleurai avec elle, bêtement.

Deux jours après, la Providence m'apporta de l'ouvrage. Je fus engagé par la municipalité pour le pavage des rues. Je gagnais une piastre par jour. J'étais si content, que j'eus l'impression qu'un beau million tombait dans mes poches. Petit à petit, je me rendis compte de l'abjection de ma besogne. Je me sentais déchu. Quand je plantais le pic dans le gravier, il passait souvent, à côté de moi, de beaux attelages promenant des femmes du monde. De sentir qu'elles me regardaient, qu'elles avaient pitié d'un misérable piocheur, j'aurais voulu rentrer sous terre. Mais la pensée de celle que j'aimais et qui, dans quelques semaines, allait me donner un enfant, me fouettait le courage.

Tout à coup, le travail de la municipalité cessa. J'allais de nouveau battre le pavé, affronter des refus. A la maison, pas d'économies. Que faire? L'accouchement approchait. Ah! La maudite question d'argent! L'enfant vint tout de même. Incapable de payer une bonne, je dus veiller nuit et jour au chevet de la malade. Des fois, la voyant toute blanche, toute résignée, dans son sourire faible, allaitant le nouveau-né, un gros garçon qui voulait vivre et qui la dévorait, je ne pouvais plus résister. Je passais dans la chambre voisine, et je pleurais comme un enfant. Au bout de trois jours, il ne restait plus un sou.

Trouver de l'argent ou mourir de faim! Je ne dormis pas de la nuit. De grand matin, je me levai, fis ma toilette, et sortis, allant où me conduirait le hasard. L'air de la rue me fit du bien. Comme le soleil venait à peine de poindre, les magasins n'avaient pas encore ouvert leurs portes. La rue était presque déserte. J'errai longtemps, sans but, sans pensée, la tête vide. Puis mes idées se précisèrent: j'avais faim, ma femme et mon enfant devaient manger.

Dans le vestibule d'une maison close, des objets frappèrent ma vue: deux bouteilles pleines de lait, et un gros pain frais. Le boulanger et le laitier venaient de les y déposer. Ces choses avaient une vie, une voix qui m'appelaient, des yeux qui me regardaient. Un magnétisme mystérieux me clouait sur place. "Mais non! Mais non! C'est impossible! me dis-je. Je ne puis..." Je fis un pas pour m'en aller; mais un lien invisible m'attachait à cette porte. Tout bourdonna dans ma tête, puis je ne vis plus rien.

Après une course folle dans la rue, je me trouvai chez moi, et je déposai sur la table deux pintes de lait et un gros pain. J'étais un voleur! Si vous saviez ce que c'est que d'être honnête homme et d'avoir volé! J'étais comme ivre. Mon cerveau chavirait.

Ma femme me regardait de toute la douceur de ses grands yeux. Le petit était à son sein; elle souriait. Quand

je lui servis du lait et du pain, elle m'embrassa. Ses lèvres me brûlèrent. Je crus qu'elle avait deviné, et cela me fit mal. Je ne pus soutenir sa vue. Je sortis.

Dans la chambre voisine, sans plus réfléchir, je saisis un papier et griffonnai au crayon ces quelques mots :

M. JOSEPH FAUCHER

Saint-X.

Venez aujourd'hui même. Situation grave. Besoin.

JEAN

Je courus au premier poste de télégraphie, et expédiai le message.

En revenant à la maison, l'air me parut plus pur. Une grande tranquillité entraînait en moi. Je humais déjà l'arôme des terres fraîches, j'entendais la clochette du troupeau tintant dans les buissons. Le père allait venir. La pensée de mon vol ne me pesait plus. Je respirais comme en plein champ. Jusque-là, j'avais reculé devant l'humiliation d'un aveu de misère à mes parents; mais maintenant, ça m'était bien égal.

Mon père vint, et avec lui, l'abondance. Quelques jours après, le train nous emportait vers Saint-X. J'étais guéri pour toujours.

Ce soir-là, ma femme me dit en m'embrassant, quand les parents nous eurent laissés seuls dans notre chambre, celle où nous avions couché pour la première fois: "N'est-ce pas qu'elle est bien bonne, notre mère à nous deux? Nous ne la quitterons plus, dis?"

—Oui elle est bien bonne. L'as-tu vu pleurer de nous revoir?

—Elle a pleuré de joie; mais ce n'est pas de cette mère-là que je parle.

—Quelle mère?

—La terre!

JEAN-CHARLES HARVEY

## TOWNSEND

Dans le *Journal* d'Horace Walpole, à propos d'un événement politique auquel Charles Townsend se trouva mêlé, en 1773, il est fait mention par Walpole de la pauvre renommée de ce militaire, et l'annotateur du *Journal*, un homme de notre temps, y ajoute son commentaire tout aussi défavorable. Le fond de l'attaque n'avait rien de militaire—on visait Townsend pour sa trop grande servilité à George III et on avait raison sur ce point.

Les whigs s'étaient donné le mot d'ordre, à savoir: Townsend a eu tort de rappeler les troupes anglaises qui poursuivaient les Français à la bataille des plaines d'Abraham, et aussitôt après, il a refusé de combattre Bougainville.

Cela se disait sur tous les tons: discours, articles de gazette, couplets, causeries—le colportage était organisé en règle. Walpole s'en faisait l'écho, étant du parti. Il croyait, sans doute, que les choses s'étaient passées de cette manière. Voyons un peu ce qui en est:

Wolfe étant à l'agonie, Monckton venant de recevoir une blessure grave, Townsend se trouva, au moment de la déroute des Français, commandant en chef. Il n'eut que le loisir de regarder autour de lui pour se voir à peu près seul sur le champ de bataille.

Les Français s'étaient, en bon nombre, réfugiés dans la ville et le reste courait vers le camp de Beauport. Les Canadiens étaient arrêtés dans la côte et faisaient tête aux Anglais avec un bonheur surprenant. Leur position jointe à leur bravoure barrait le chemin de l'ennemi. Lequel des deux côtés l'emporterait? C'est alors que tambours et trompettes firent entendre le rappel.

Townsend comprenait que Bougainville n'était plus à Samos, qu'il arrivait et allait prendre en queue les Anglais

qui avaient déjà les Canadiens sur les bras. Je dis que Townsend a sauvé ses troupes en sonnant le rappel.

De retour sur les plaines, on reforma la ligne sans tarder d'une minute. Il était temps. Les éclaireurs de Bougainville étaient en vue; bientôt il se montra lui-même. Alors on sait ce qui arriva. Le Français allant jusqu'à portée du feu (on ne tirait pas loin en 1759) vit, comme à l'inspection, l'état de son adversaire, fit volte-face et se rendit à Lorette. Townsend n'a donc pas refusé la lutte.

Cette légende contre Tonwsend, sortie des clubs politiques, fit son chemin. Bancroft, de longues années plus tard, y donna en plein et il ajoute que le rappel ne sauva point la journée "car la bataille était perdue pour les Français". Ceci montre qu'il ne comprenait rien à ces opérations.

La bataille fut gagnée du vivant de Wolfe. Elle devint douteuse quand les Canadiens s'embusquèrent à mi-côte. Elle pouvait tourner en défaite entière, si le rappel n'avait pas été entendu à temps. La vraie victoire ne date que de la contremarche de Bougainville et c'est à cause de l'initiative prise par Townsend que Bougainville a reculé.

Ainsi, un commentaire de 1910 fait par un homme qui lisait Bancroft et le croyait sûr, est venu fortifier la fausse impression sous laquelle étaient Walpole et ses contemporains, en 1773. De plus, je crois comprendre que Bancroft a puisé son opinion dans les pamphlets de 1773.

Je ne veux pas d'opinion. Il me faut des faits et je les prends sur les quatre faces. Walpole n'en voyait qu'une seule et, encore, celle qui trompait le plus.

BENJAMIN SULTE.



## LA SAISON DE LA PECHE



La pêche excitante dans les remous au long des rapides que l'on descend en canot d'écorce... Que de scènes de cette nature dans les montagnes laurentiennes!

## “ EN FLANANT.....”

Sur la Grande-Allée.

*Dix heures a.m.*

Nos professionnels, rasés de frais, serviette sous le bras, descendent d'un pas martial vers les profondeurs humides de la rue St-Pierre. Le grand soleil fait luire le toit du Parlement, les pignons sévères du “Manège”. Les tramways, presque vides, roulent en tressautant joyeusement. Des carrosses débordants de rubans roses, de rubans bleus se meuvent lentement sous la poussée distraite des bonnes. Au premier de toutes les demeures les fenêtres sont closes, les “stores” baissées. Mesdemoiselles reposent... Des habits bleus rayés de vert: leur manuel de logique en main, deux élèves de philosophie remontent chez eux.

*Trois heures p.m.*

Les Ursulines ont ouvert leurs portes et, timides et rougissantes, dans leur uniforme noir, si sévère, des fillettes brunes et blondes font chanter la rue du murmure croissant de leurs petites langues expertes. Majestueusement, des dames glissent vers la rue St-Jean, pour y faire leurs emplettes.

*Cinq heures.*

Le trottoir se remplit de grands chapeaux étranges, de petits chapeaux à l'air canaille. Perchées sur les talons étonnants de leurs fins souliers, Mesdemoiselles, tout en disant du bien du prochain, trottinent dans la direction du Château. Des carrosses blancs, débordants de rubans bleus, de rubans roses, où dorment paisiblement des poupons, un à un, disparaissent... Les employés du Parlement, la figure congestionnée par les fatigues de la journée, le front chargé des soucis d'une administration à laquelle ils se

dévouent sans compter, quittent à regret le grand édifice aux pierres grises, égayées par les vignes qui s'y accrochent, témoin impassible de leurs labeurs. Le chapeau en bataille, les cuisinières rentrent au logis.

*Minuit.*

Un silence de campagne. Les globes des lumières éteints. A de longs intervalles, les derniers tramways passent en grinçant. Là-bas, s'avance la forme étrange d'une balayeuse, poursuivant dans l'ombre son œuvre d'épuration. Les arbres, le long du trottoir, se sont endormis et, seules quelques feuilles, parfois, imperceptiblement tremblent... Un "policeman", se tient, farouche, sous une lumière. Un monsieur regagne... péniblement le nid conjugal. Une "Ford" déchire l'air d'un bruit rauque de ferrailles cassées, et l'on n'entend plus que le pas régulier et sûr du gardien du Parlement.

JEAN MINUIT



## PETITE CAUSERIE LITTÉRAIRE

PAR JUSTIN

### I

#### La Critique

Aimez-vous la critique littéraire subjective ?

—Qu'est-ce que c'est que ça ? demandez-vous.

—C'est l'opinion préconçue, personnelle et écrite pour le public, d'un monsieur qui étudie une œuvre littéraire, non pas tant pour en faire connaître l'auteur et le mérite que pour se proposer lui-même à l'admiration du lecteur.

Si ce monsieur-là est par ailleurs un littérateur de renom, il tirera à vue sur votre confiance ou sur sa réputation pour vous imposer ses jugements. Il vous dira avec assurance : Voilà qui est bien ; voici qui est mal.

Mais à quoi bon, comme celui qui montrait la lanterne magique, clamer aux gens : voyez ceci ! voyez cela ! si l'on néglige d'éclairer la lanterne ? Il n'y aura que de rares dindons pour croire et se suggestionner un peu.

D'autre part, dans le rucher de la littérature, ce monsieur peut n'être qu'un frelon colligeant tout au plus de la cire à brûler. Pendant que d'autres plus habiles et plus utiles s'emploieront à flatter le goût, lui fera beaucoup plus de bruit et son travail servira peut-être un jour à ceux qui voudront faire de la lumière artificielle, sans arôme et sans saveur.

S'il vous pique, dans votre juste colère ne détruisez pas pour cela la ruche, mais cherchez plutôt à l'écraser lui-même sous votre talon. Le nectar recueilli dans les fleurs n'en sera pas moins délicieux, par la mort de ce parasite.

Or, chez ces deux genres de critiques littéraires, il y en a qui ont voulu étudier la littérature par l'histoire, et l'his-

toire par la littérature. Il y en a d'autres qui se sont amusés à écrire des histoires sur le compte des littérateurs, sous prétexte de faire la critique de leurs œuvres.

Ceux-là vous prennent par la main, vous conduisent au foyer de leur homme, vous font franchir le seuil sacré de sa vie privée et vous entraînent de sa bibliothèque à sa cuisine. Ils vous entretiennent de ses grandes et de ses petites passions, de ses habitudes, de ses malheurs domestiques aussi bien que de sa religion, de sa philosophie et de son style, ce qui permettra, par exemple, à un humoriste, en train de synthétiser et de conclure, de vous dire qu'après tout, un Victor Hugo aura fait: boum! boum!, un Lamartine aura fait: yan! yan! et un Alfred de Musset aura fait: glou! glou!

Et voilà une bonne partie de la soi-disant critique moderne et du courriérisme littéraire.

Si dans cette méthode vous tenez bon compte des propensions naturelles ou des motifs particuliers auxquels peut obéir le critique, vous auriez tort de vous étonner que les œuvres du même auteur puissent être bien diversement appréciées.

C'est de la critique plutôt subjective.

L'ancien pontife La Harpe y mettait peut-être un peu plus d'objectivisme. Mais le vieux La Harpe est si démodé!

Ne raconte-t-il pas qu'un jour, dînant chez son ami Voltaire, il s'avisa, par espièglerie, de surprendre la bonne foi ou le sens littéraire de son hôte, en lui récitant une strophe de Lefranc de Pompignan. On sait l'antipathie de Voltaire pour l'auteur des Odes sacrées. A ses exclamations admiratives, suivies de la question: "Qui a écrit cela?", le critique de répondre, non sans malice amusée;—"C'est Lefranc de Pompignan."

"Récitez-moi de nouveau ces vers."

Et La Harpe reprit:—"Le Nil a vu sur son rivage, etc."

—“Il n’y a pas à dire, la strophe est belle”, admit Voltaire.

Et il n’y a pas à dire non plus, c’était aussi ce que nous appellerions de la vraie critique objective.

En effet, est-il bien nécessaire, même juste, de s’attarder autour d’un homme pour faire une appréciation judiciaire de sa littérature? A quoi bon me dire ce qu’un poète a pu boire ou manger, quand vous voulez que j’applaudisse à ses beaux vers? Si vous insistez pour me faire connaître tous ses antécédents, tous ses traits de caractère, tous ses défauts et toutes ses qualités, avant de soumettre à mon admiration l’éclat de ses idées ou la magie de son style, j’aurai quelque envie de croire qu’en passant et repassant ainsi devant son portrait, vous voulez aussi poser avec lui sous les beaux atours de l’érudition, au risque de le masquer de votre encombrante personne.

Etes-vous un Pic de la Mirandole?—Dites-le donc, et soyez franc. Exposez vos neuf cents propositions *De omni re scibili*, si c’est plutôt vous et non pas l’autre que vous voulez avant tout nous faire connaître.

“On doit, en écrivant, dit Joubert, songer que les lettrés sont là, mais ce n’est pas à eux qu’il faut parler.”

Laissez faire alors les lettrés qui vous remarqueront d’eux-mêmes, lorsque vous mériterez d’être remarqués; mais, de grâce, ne posez pas à la place de votre auteur.

Ah! ce serait bien différent, si votre intention, en représentant, en peignant l’homme dans tous ses détails, avait pour objet de prémunir le lecteur contre l’influence et l’artifice de sa mentalité dans son art. Le critique devient alors moraliste.

Mais, voyons, est-ce bien cela que l’on a toujours en vue en faisant si grand état de personnages qui ont déshonoré leur vie privée, et en les glorifiant sous prétexte qu’ils auraient écrit de belles phrases et de beaux vers? Est-il d’un moraliste de nous apprendre qu’un Tel ne croyait pas

en Dieu, mais que ce fut un génie tout de même, parce qu'il écrivit de beaux vers ?

Car si c'est bien l'art pour l'art que l'on recherche, si l'on veut nous faire apprécier, avant tout et indépendamment de tout le reste, la valeur artistique ou littéraire d'un auteur, qu'a-t-on besoin pour cela de nous faire connaître si minutieusement toutes les insuffisances et les tares de sa vie morale ?

Et puis, comment, pourquoi et où le style de tel ou tel impudique l'emporte-t-il sur celui de tant d'autres qui n'ont pas voulu chercher l'art pour l'art dans les immondices ?

Pourquoi le dévergondage littéraire de tel autre serait-il de l'art raffiné ? Ne conviendrait-il pas, au moins et au préalable, de le démontrer objectivement, au lieu de s'en aller prôner un mérite déjà rendu suspect par le dégoûtant relent ou la folie obvie de cette littérature ?

Va donc pour l'objectivisme dans l'étude littéraire. Laissons l'homme à ses qualités, ses défauts et ses responsabilités personnelles; entendons ce qu'il a dit; essayons de comprendre ce qu'il a écrit; voyons plutôt ce qui peut justifier, dans ses écritures ou par ses écritures elles-mêmes, la renommée qu'il s'est faite ou qu'on lui a faite.

Entendons-nous, toutefois.

Est-ce à dire pour tout cela qu'il faille laisser la personne de l'auteur absolument dans l'ombre ? Ce serait stupide.

Ce que nous demandons, c'est que l'on ne cherche pas à glorifier indirectement ses vices à cause de sa manière d'en parler.

Quand vous étudiez le *Credo* d'une secte religieuse, si, en remontant le cours de son histoire jusqu'à son origine, vous donnez sur une canaille qui a souillé le froc monastique ou le foyer de sa famille, il vous est certes bien permis de tenir en suspicion les principes moralisateurs de cette religion.

De même, quand une école littéraire remonte aux misères d'un aliéné, d'un cerveau atrophié par l'alcool ou par le vice, pourquoi lui sacrifierions-nous de confiance notre foi séculaire en des formules qui déduisaient le beau, du bien et du vrai ?

### Les Harpies

Le 31 décembre 1794, à l'ouverture du Lycée de Paris, solennité annuelle consacrée déjà depuis dix ans, et sur laquelle, comme sur tant de choses, avaient roulé la vague et l'écume révolutionnaires, LaHarpe fit un discours, et, paraît-il, n'eut "pas peur de dire ce que l'on semblait avoir peur d'y entendre".

Il rappelait le jour où "dans ce même lieu, à cette même époque, l'on vit ce qui ne s'était pas encore vu, une inauguration du temple des arts devenue la prise de possession des barbares, où un nommé Varlet vint à la tribune du Lycée débiter un poème à la louange de Marat."

"Il me semble, disait-il, les voir encore, ces brigands, sous le nom de *patriotes*; ces oppresseurs de la nation sous le nom de *magistrats du peuple*, se répandre en foule parmi nous avec leur vêtement grotesque, qu'ils appelaient exclusivement celui du patriotisme, comme si le patriotisme devait absolument être ridicule et sale; avec leur ton grossier et leur langage brutal qu'ils appelaient républicain, comme si la grossièreté et l'indécence étaient essentiellement républicaines; avec leur visage hagard et leurs yeux horribles et farouches, indices de la mauvaise conscience, jetant de tous côtés des regards stupides et menaçants, sur les instruments des sciences dont ils ne connaissaient pas même le nom, sur les monuments des arts qui leur étaient si étrangers, sur les bustes de ces grands hommes dont à peine ils avaient entendu parler; et l'on eût dit que l'aspect de toute cette pompe littéraire, de tout ce luxe innocent, de toutes ces richesses

de l'esprit et du talent, réveillaient en eux cette haine sourde et féroce, cette rage interne, cachée dans les plus noirs replis de leur amour propre, et qui soulève en secret l'homme ignorant et pervers contre tout ce qui vaut mieux que lui. Ils n'osaient pas encore avouer tout haut le projet aussi infâme qu'insensé, formé depuis longtemps parmi eux, d'anéantir tout ce qui peut éclairer et élever l'espèce humaine, en lui montrant sa véritable dignité: avant de détruire toute instruction, ils voulaient commencer par l'avilir et l'intimider; et certes, ils ne pouvaient pas s'y prendre mieux. Si quelque chose était capable de porter l'effroi d'un côté et le dégoût de l'autre, c'était sans doute de voir les satellites de la tyrannie présider aux exercices de l'esprit, en menacer la liberté, en comprimer l'essor, en dicter l'intention, en observer, avec l'œil affreux de la délation, le plus léger mouvement vers l'indépendance qui leur est propre; que dis-je? mêler eux-mêmes leur voix forcenée, leurs accents de sauvages, leurs vociférations sanguinaires, aux leçons de la science et aux sons harmonieux du génie, et faire succéder immédiatement au langage savant et cadencé des muses les chants horribles des Iroquois et le cri des Cannibales. En un mot, cette irruption de nos tyrans, quand ils vinrent épouvanter et flétrir nos fêtes pacifiques, ne peut se représenter que par une de ces inventions de la Fable, qui, en créant des monstres fantastiques, a aidé l'imagination à peindre des monstres réels. Ici la justesse des rapports doit faire excuser la difformité des objets de comparaison; il faut permettre que les images, pour être fidèles, soient en quelque sorte dégoûtantes; il est des hommes dont on ne peut parler sans souiller la parole, comme ils ont souillé la nature; et je voudrais que notre langage, aussi flexible sur tous les tons que celui de Virgile quand il décrit les harpies, pût vous offrir ces animaux immondes et voraces, venant avec leur cri aigu, leur plumage infect, leurs ongles crochus et leur haleine fétide, fondre sur les festins d'Enée et salir de leurs excréments les

mets, la table et les convives, avant d'emporter leur proie dans les airs."

Après tant de révolutions, notamment celle de 1830, d'autres Varlets se sont emparés de la lyre française; un autre vol de harpies s'est abattu sur la table du festin littéraire dont le petit LaHarpe avait entrepris de faire les honneurs à son siècle.

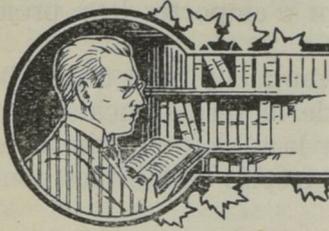
Ces Jacobins nouveau genre se sont introduits sur le théâtre des lettres françaises, non plus pour y lire des odes à la tyrannie grotesque, mais pour y jouer les farces du Décadentisme jusqu'au Dadaïsme. Harpies et Jacobins y sont allés, les unes de leurs saletés, les autres de leur stupidité autoritaire, vaniteuse et méchante. On a soumis l'expression de l'idée française aux plus incroyables travestissements; on a décrété que le vers français serait l'esclave des mots émancipés ou affranchis de l'idée.

Les mots eux-mêmes sont devenus tapeurs, tirant sans vergogne sur notre bonne foi, notre crédulité ou notre ignorance.

L'harmonie n'est plus qu'un bruit rythmé qui ne saurait toucher l'âme et émouvoir le cœur.

Mais le battement d'ailes n'est pas le chant d'oiseau. Le coq de bruyère n'est pas le rossignol, et de par le monde il reste encore bien des gens qui conservent des raisons particulières de prêter l'oreille à celui-ci et de manger l'autre.





## REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

M. le juge Adj. Rivard, un ami de notre œuvre, qui donnait, ces jours derniers, à un dîner de la Société des Arts, sciences et Lettres, une fort belle causerie sur les poètes décadents, nous adresse un article de Ernest Prévost paru dans *La Victoire* du 7 avril, intitulé: "Un poète de la famille et de la race" et dont je crois intéressant de détacher quelques passages. Ce poète de la famille et de la race, ne nous est assurément pas inconnu; c'est Gustave Zidler, l'auteur des *Deux Frances*. Il a si bien chanté notre pays que nous le regardons presque comme l'un des nôtres. Son œuvre nous est familière et nous croyons qu'il a fait pour nous du côté de la poésie, ce que Louis Hémon a fait en prose; il nous a fait connaître, mais encore mieux que Louis Hémon, puisqu'il a embrassé toute notre vie, et non pas seulement le coté, par trop secondaire, de l'endurance physique.....

"Ecoutez bien" dit Ernest Prévost, voici un cas très rare et presque un phénomène littéraire: un écrivain qui, durant toute sa vie, a célébré et chanté la famille, la joie du mariage, les transports d'amour uniquement tournés vers l'enfant, le baiser exclusivement procréateur, le bonheur et l'honneur de croître et de multiplier! Cet écrivain, ce poète, cet homme brave et constant s'appelle *Gustave Zidler* et vraiment, je vous le dis, son exemple est presque unique dans notre littérature.

"Dès sa première œuvre, Gustave Zidler s'inclinait vers l'enfant; il écrivait sur l'enfant,—pour l'enfant qui s'élève dans la santé et dans l'allégresse, comme une belle promesse d'homme—ce livre, *le Hochet d'Or*, qu'on aurait dû mettre entre les mains de tous les petits Français. Et, ensuite, poursuivant sa pensée, méthodique, fervente, volontaire, il dédiait aux adolescents sa *Légende des Ecoliers de France*, qui eut dans la collection Hetzel un grand succès. Puis il nous donnait, à nous gens mariés ou en état de l'être, ce beau livre, ce bon livre, ce reliquaire du Foyer, ce psaume à la vie simple et forte: *Le Livre de la Douce Vie*. Ici, tout est loué de la douce existence familiale dont toutes les heures se déroulent en sourire et en pureté, où chacun à sa place, fait la tâche qu'il faut faire pour le bien-être et le bonheur de tous, où l'épouse ne rougit pas d'être la ménagère, apte et experte aux plus humbles travaux, où l'épouse ne tremble pas à la perspective de l'enfant, des enfants!—et où l'époux, biblique, admiratif, fidèle impeccablement, prend figure de patriarche.....

"Quand je vous disais qu'il s'agissait d'un phénomène! Et phénomène encore, anachronisme au moins, cet homme qui aime sa femme en proportion de ce qu'elle

révèle pour les siens et pour lui d'abnégation, d'effort quot idien, de préoccupation laborieuse, et qui, dans ses élans de reconnaissante tendresse, baise pieusement la main se prêtant aux soins matériels, ne cédant à aucune main la tâche d'entretenir le Foyer, d'en tenir et d'en nourrir la gloire: l'enfant!

"Mais l'enfant ne peut grandir, s'instruire, atteindre à sa plénitude d'homme que sur une terre florissante et libre. La prospérité de l'enfant est liée à la prospérité du sol, et son avenir, son bonheur, à l'avenir, au bonheur de son pays. *La Terre Divine*, qui parut après la *Douce Vie*, vint à son heure dans ce cycle de poésie, et la patrie qu'on y révère est bien celle qui doit permettre au fils de la race d'atteindre à son complet développement, au maximum de force et de beauté; j'allais dire: de donner son plein rendement. Oh! la belle France que Gustave Zidler nous présente, nous suggère et nous fait aimer!.....

"Saluons ce poète qui exalte ce qui nous reste de plus doux en ce monde, le foyer, qui nous rappelle sans cesse au souci filial de la patrie, au souci altruiste et vital de la race, et qui frémit et qui aspire, et qui travaille lyriquement à ce que nous voulons tous: la plus saine et la plus nombreuse famille française dans la plus belle et la plus pacifique France!"



Le numéro de mai de la *Revue Moderne* publie un article de Madeleine, directrice de cette revue, qui s'oppose à ce projet d'élever en France, par souscription canadienne, un monument à Louis Hémon: "Déjà", dit-elle, "nous avons, à la Petite Péribonca, marqué d'une modeste stèle, combien nous étions reconnaissants au jeune écrivain français qui avait si bien chanté ce coin primitif de nos riantes et saines contrées....." Puis, Madeleine rappelle comment Mademoiselle Marie Hémon, sœur de Louis, avec tact et discrétion, émet l'idée qu'une plaque commémorative soit simplement placée sur la maison natale de Louis Hémon à Saint-Brieuc, estimant que ce geste modeste sera suffisant: Enfin! continue Madeleine, "nous avons aussi de grands morts qui attendent, et depuis des années, des morts qui ont créé notre littérature"..... "si nous avons suffisamment satisfait déjà à la mémoire de Louis Hémon, pensons maintenant à ceux qui sont nés, ont peiné, lutté, souffert en terre canadienne.....en un mot, honorons nos morts, d'abord....."

La modeste société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, dont *Le Terroir* est l'organe, a été la première à exprimer l'enthousiasme qui devait plus tard, deux, trois années plus tard, soulever au Canada et en France, le roman de Louis Hémon; cette "modeste stèle, à la Petite Péribonca" dont parle Madeleine, c'est notre Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec qui l'a élevée à l'aide de souscriptions prélevées par elle; c'est le secrétaire de cette société, l'humble signataire de ces notes, qui, voilà déjà quatre ans—trois avant avant qu'on ne connaisse en France le nom de Louis Hémon et le titre de son ouvrage—donnait sur *Maria Chapdelaine* une première conférence publique; c'est encore les officiers de notre

Société qui ont humblement fourni à plusieurs écrivains de France, la documentation sur le séjour de Louis Hémon, ici. C'est donc dire que la mémoire de Louis Hémon et son œuvre ne nous sont pas indifférentes. Or, nous ne sommes pas loin d'approuver de grand cœur l'article de Madeleine "Autour d'un monument", et cela, pour toutes les excellentes raisons qu'elle donne... De la mesure, justes dieux, de la mesure!.....

\* \* \*

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du gouvernement libéral, à Québec, le *Soleil* a publié, le 6 mai dernier, un numéro spécial dont nous le félicitons. Ce numéro, outre d'excellents articles sur l'évènement célébré, un intéressant message du distingué premier ministre actuel, l'hon. L.-A. Taschereau, des portraits, contenait une revue générale de toutes les œuvres du gouvernement libéral accomplies pendant vingt-cinq ans, dans tous les domaines de l'administration. C'est donc un numéro précieux au point de vue documentaire. Il est rédigé sans parti-pris et uniquement pour rendre justice à l'œuvre incontestablement bienfaisante des gouvernements Marchand, Parent, Gouin et Taschereau. Nous réitérons nos félicitations.

\* \* \*

Une nouvelle revue va paraître bientôt qui aura pour titre alléchant *La Vie rurale et forestière*. Ce titre dit suffisamment ce que sera cette revue publiée à Québec. Nous n'aurons pas besoin d'user de longs détours pour prédire tout l'intérêt qu'elle suscitera quand nous aurons dit que *La Vie Rurale et Forestière* sera publiée sous la direction de M. Avila Bédard, directeur de l'Ecole Forestière de Québec, 1er vice-président de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

\* \* \*

"Une nouvelle qui nous réjouit nous arrive de l'Ouest", dit l'*Évènement* du 24 mars, en commençant un article éditorial sur cette nouvelle qui vient de l'ouest et qui annonce que l'Université de l'Alberta vient de décider de reconnaître et d'enseigner la littérature canadienne-française.

A partir de l'année prochaine, l'on parlera, au cours de littérature de l'Alberta, de Crémazie, de Fréchette, de Lozeau, de tous nos poètes et aussi de nos historiens.

"Que l'Université d'Alberta soit félicitée", dit l'*Évènement*", et que son exemple soit suivi et bientôt viendra dans le pays cette bonne entente que les patriotes souhaitent tant."

\* \* \*

Nous avons été heureux de publier dans notre dernier numéro le premier d'une série de croquis que nous offre notre excellent collaborateur, M. Ernest Chouinard, auteur de *l'Arriviste*, *Croquis et Marines* et de plusieurs autres ouvrages dont nos lecteurs connaissent le style savoureux. Ils liront avec le même plaisir ces croquis en deux parties et voici le plan :

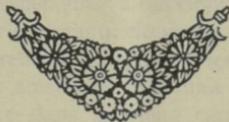
Dans les *Heures d'aurore* ou *Aubes et Réveils*, l'auteur a voulu peindre les commencements, les débuts qui sont les étapes de la première partie de la vie : le *point du jour*; les *premières heures de l'année*; *l'éveil de l'intelligence au berceau du bébé*, à la *première classe du mioche*, à la *première absence du potache éloigné du foyer*; *l'aube morale*, à la *Première communion*; *l'aurore au cœur*; *l'appel de Dieu*; *la première messe*; *le matin de la vie publique*, etc.

Dans les *Heures d'Azur*, ou *Déclins et Crépuscules*, c'est la contre partie, les abdications libres ou forcées, les déclins inévitables, les étapes enfin sur le versant qui conduit à la tombe; *fins de jours*; *adieu au monde*; *l'amitié qui se dérobe*; *l'amour qui s'éclipse*; *le foyer qui s'éteint*; *l'heure d'abdiquer*; *la dernière maladie*; *l'agonie*; etc, etc.

Nous continuerons cette série de croquis dans le prochain numéro du *Terroir*.

\* \* \*

Dans un récent numéro de la *Presse*, M. A.-D. DeCelles, toujours à l'affût des choses intéressant notre histoire et notre littérature, publie un article bien fait et très fouillé sur Joseph Marmette, l'un des premiers romanciers canadiens, auteur de *François de Bienville*, de *l'Intendant Bigot*, du *Chevalier de Mornac* et de plusieurs ouvrages de fiction. M. DeCelles dit qu'il convient de voir en Marmette lorsqu'on l'a, lu le plus fécond et le plus élégant de nos romanciers.



## BIBLIOGRAPHIE

LE REGIMENT DE CARIGNAN, BENJ. SULTE, COMPILATION  
MACHELOSSE, MONTREAL.

Parmi les faits qui jalonnent notre Histoire et qui ressortent par leur importance majeure, il convient de classer l'arrivée du régiment de Carignan, en 1665. Le Canada était presque à la merci des féroces Iroquois; depuis longtemps la colonie implorait le secours que le roi se décida enfin d'accorder. La présence de ce régiment en Canada eut un effet salutaire. Pour la première fois, le pays des Iroquois fut envahi par les Français et la destruction de leurs villages mit une restrainte à leurs passions sanguinaires et de pillages. L'effet aurait été plus efficace, plus durable, n'eut été l'inexpérience des officiers français du mode de guerroyer contre ces Sauvages terribles.

Le Régiment de Carignan! Quel beau sujet pour exercer nos chercheurs et nos historiens! Que n'a-t-on écrit sur sa mission ici, sur la composition de ses cadres, et sur la petite troupe qui nous resta comme colons. M. Sulte s'est certainement donné plus de peine que tout autre pour nous renseigner là-dessus. Il nous montre d'abord l'état du Canada avant la venue du régiment, et combien sa présence nous était nécessaire. Il nous apprend la formation historique de ce corps et ses campagnes en Europe. Il nous explique sa hiérarchie selon les règles de l'époque. Enfin, il nous raconte ses expéditions contre les Iroquois, son séjour en Canada, son rapatriement, et combien de ses soldats qui furent à nous. M. Sulte termine son étude par des notes détaillées sur la plupart des officiers. Jusqu'à date, c'est le travail le plus complet que nous ayons sur ce sujet, et nous le recommandons à tous ceux qui s'occupent de recherches historiques.

M. Gérard Malchelosse, compilateur et l'un des éditeurs, y a contribué d'une annotation soignée.

RÉGIS ROY.

\* \* \*

*The Province of Quebec—Geographical and Social Studies*, par J.-C. Sutherland, B.A., inspecteur général des écoles protestantes de la Province—Tel est le titre d'un nouveau livre qui sort des presses de la *Renouf Publishing Company*, de Montréal.

“L'un des aspects essentiels de ce volume, déclare son auteur, dans l'*Introduction*, c'est qu'il constitue un travail de pionnier, parce qu'il tente de décrire une

province canadienne en s'appuyant sur les principes scientifiques de la géographie locale et moderne".

Il est divisé en neuf chapitres dont deux consacrés à la géographie physique, les autres traitant successivement de la géographie économique, du gouvernement civil, du système éducationnel et de la géographie humaine.

Les deux derniers chapitres ont un attrait tout particulier pour nous, puisque l'inspecteur général des écoles protestantes y fait des déclarations de la plus haute importance, étant donné leur caractère semi-officiel.

Depuis plus de dix ans, M. Sutherland a été à même d'étudier nos problèmes les plus épineux se rattachant à notre système d'enseignement et à l'usage des deux langues officielles, et nul ne saurait mettre en doute la sincérité de même que la véracité des déclarations de l'auteur, qui connaît bien non seulement la province de Québec, mais aussi celle d'Ontario, où il est né.

Dans le VIII<sup>e</sup> chapitre, après avoir décrit à longs traits la loi de l'Instruction publique et la façon dont elle est appliquée avec justice et équité pour deux éléments constitutifs de notre population catholique et protestante, M. Sutherland déclare "qu'il est évident pour tous ceux qui sont familiers avec les systèmes éducationnels des autres provinces que celui qui s'applique à la minorité protestante de Québec donne à celle-ci sa complète autonomie en matière scolaire".

A propos de langage, l'auteur affirme, dans le chapitre "Geography and Human Culture", ce qui suit: "Il n'y a pas d'erreur plus patente que de prétendre que les Canadiens français parlent un patois, bien que cette erreur soit souvent répétée". M. Sutherland parle avec connaissance de cause, puisqu'il comprend et parle couramment notre langue et qu'il est un lecteur assidu des meilleurs ouvrages de langue française publiés en France, comme au Canada.

L'ouvrage de l'inspecteur général est original et rempli d'aspects nouveaux, bien qu'écrit dans une langue simple et facile de lecture, même pour les Canadiens français, quelque peu cultivés et soucieux d'étudier la langue de la majorité au Canada.

Répandu largement ici et dans les autres provinces canadiennes, ce volume ne pourra qu'aider à dissiper certains nuages ou malentendus entre les races diverses qui se côtoient, et contribuer ainsi à développer davantage cette *entente cordiale* dont on a si souvent parlé depuis quelques années, sans toujours avoir, comme moyens d'atteindre plus sûrement le but bisé, les connaissances essentielles qui font toucher du doigt, pour ainsi dire, les vraies causes des malentendus et des préjugés que l'on rencontre dans les deux camps.

Le *Terroir* se fait donc un devoir d'offrir ses vives félicitations à M. J.-C. Sutherland pour le beau et bon travail qu'il vient de mettre à jour, au milieu des nombreuses occupations que lui impose quotidiennement sa position officielle. Pendant que d'autres s'évertuent à déblâter contre notre édifice éducationnel, sans profit pour personne, M. Sutherland s'applique à en fortifier l'armature par une contribution qui ne laisse aucun doute sur la largeur d'esprit qui l'anime et

qui en fait un champion de l'unité nationale dans la diversité des races, des religions et des langues. Souhaitons, en terminant, que le jury des concours littéraires et scientifiques, qu'il est loisible au gouvernement de nommer, sera appelée à juger de la valeur de ce volume comme contribution à la littérature essentiellement canadienne, produit du terroir laurentien, en l'espèce.

G.-E. M.

\* \* \*

*Vers l'Ouest*, par Constantin Weyer. (Renaissance du livre).

Une dépêche de New-York signalait récemment l'apparition d'un nouveau livre sur le Canada français. Ceux qui suivent chez nous le mouvement littéraire se sont demandé immédiatement quelle figure ferait le nouveau volume, si on le mettait en parallèle avec *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon. Le correspondant qui a transmis aux journaux la dépêche relative à ce volume essaie d'établir ce parallèle, et il déclare que l'auteur de "*Vers l'Ouest*" nous a donné un remarquable roman, mais ce qui lui fait encore plus honneur, c'est cet amour que l'on sent se dégager à chaque page pour ce pays canadien qu'il a si souvent parcouru et qu'il n'a abandonné que pour aller défendre sa patrie avec un magnifique courage qui lui a valu des honneurs bien mérités". Nous avons lu ce livre.

Voici en quoi *Vers l'Ouest* est remarquable. L'action se passe dans les terres de Prince Rupert vers le milieu du XIXe siècle, c'est-à-dire vers 1850; l'auteur prétend à tort que "Prince Rupert est actuellement la province du Manitoba." C'est la vie des métis français qui y est racontée: vie d'aventures, de chasse et de luttes avec les tribus sauvages de la plaine. A cette date, le Fort-Garry, aujourd'hui Winnipeg, était encore un point isolé, perdu, dans ces prairies de l'Ouest, ne possédant aucune voie de communication ferrée avec les autres parties du Canada. Un groupe assez considérable de métis, français et sauvages alliés, y vivait de culture et aussi de chasse. Même à cette date comparativement reculée, le flambeau du christianisme avait été porté au milieu de cette population isolée, et les Pères Oblats exerçaient déjà une grande influence sur elle.

L'auteur de *Vers l'Ouest* a écrit de fort jolies pages sur la nature de ces plaines, la vie des animaux que l'on y rencontrait alors et les combats que se livraient jadis métis et sauvages. La chasse aux buffles sauvages, l'ingéniosité des castors et des rats musqués, l'excursion de l'arpenteur Smith dans les régions du Nord où il perd la vie, et bien d'autres scènes de ce volume sont pleines d'attrait, et semblent bien refléter la couleur locale. Mais de là à tracer un parallèle complet entre le roman de Louis Hémon et celui de Constantin Weyer, pour établir que celui-ci a autant de mérite que celui-là, et même pour déclarer qu'il s'en approche quelque peu, il faudrait être aveugle. En effet, Louis Hémon a vécu la vie de ses personnages; il a croqué sur le vif les scènes et les paysages qu'il décrit; il a parfaitement saisi notre mentalité et reflété nos aspirations. Son roman, qui est aujour-

d'hui considéré comme l'un des grands chefs-d'œuvres de la littérature de fiction en France, est non seulement un beau livre, mais un bon livre, et des journaux comme *La Croix* de Paris sont allés jusqu'à déclarer que le roman de Louis Hémon est aussi un chef-d'œuvre catholique.

Quel que soit le mérite relatif de *Vers l'Ouest*, il faut bien tenir compte du fait que l'auteur y décrit une nature, des personnages et des mœurs qui lui sont étrangers, puisque la scène se passe vers 1850. Winnipeg ne ressemble pas aujourd'hui au Fort-Garry de 1870; les plaines du Manitoba, jadis foulées par d'immenses troupeaux de buffles, sont aujourd'hui ouvertes à la civilisation et à la culture; les querelles entre métis et sauvages ont depuis longtemps disparu, et depuis l'insurrection de 1885 le sang a cessé de couler entre guerriers de l'Ouest; cette vie primitive et presque animale que l'auteur fait dérouler sous nos yeux, dans ses personnages métis, sont des scènes du passé dont il n'a pas été témoin; même ce rôle qu'il fait jouer à certain prêtre n'est guère vraisemblable.

Donc, si l'on met en parallèle la situation respective dans laquelle se trouvaient ces deux auteurs, pour y écrire leur roman, l'on voit que Louis Hémon avait pour lui tous les avantages du *vu*, de *l'observé*, du *croqué* sur place, pendant que Constantin Weyer a fait un roman d'imagination, ou, comme le disent les peintres, un tableau de *chic*.

L'auteur n'a pas manqué de propager la légende du "patois canadien-français" et il déclare que les métis passaient au cours de la conversation du "patois canadien-français" au cris, au sauteux, au chippeway, au sioux et à tous les autres idiomes de l'Ouest, mêlés à l'anglais. Ses dialogues sont rendus dans ce langage bâtard et il ne manque aucune occasion d'employer des jurons, des trivialités, ni d'exploiter tout le filon de la langue grasse et épicée que les métis auraient créée au contact des indiens et des aventuriers anglo-saxons à l'emploi ou attirés par la Cie de la Baie d'Hudson. Mais, il y a plus, et c'est là que nous tenons à mettre nos lecteurs en garde. C'est que l'auteur de *Vers l'Ouest*, chez qui l'imagination vive et la plume alerte ont fait naître maintes belles pages, certaines descriptions vraisemblables, quelques chapitres bien agencés, des scènes apparemment bien décrites, c'est que, dis-je, cet auteur n'a pu écrire son roman sans y mêler une intrigue d'amour (élément aussi indispensable que des œufs pour faire une omelette) entre métis, dont quelques traits relèvent plus de la bestialité que de l'amour pur des personnages mis en scène dans *Maria Chapdelaine*.

Nous n'en dirons pas davantage sur ce point, puisque ce roman n'ajoute rien au renom des métis de l'Ouest, et que, de plus, il ne donne au lecteur aucun enseignement qui le porte à aimer davantage cette partie de notre pays, ni les pionniers qui jadis le foulèrent de leurs pieds.

*Maria Chapdelaine* a été toute une révélation pour les Français de France, et ce livre nous a même fait découvrir à nous-mêmes des sentiments et des aspirations auxquels nous ne nous étions pas arrêtés, tandis que *Vers l'Ouest* nous met en face d'un état de vie sociale que nous ignorions pour la plupart, et qui ne pour-

rait être qu'un accident dans la vie des métis de l'Ouest, puisque l'auteur n'était pas là, en 1850, pour les observer. Le roman de Constantin-Weyer pourra obtenir un certain succès de curiosité, mais il ne saurait avoir une vogue de longue durée, ni être comparé, quant au mérite, à celui de Louis Hémon, œuvre durable et de haute éducation. *Vers l'Ouest*, à cause de certaines scènes regrettables, qu'il étale avec trop de crudité, ne peut être mis entre les mains de tout le monde, même des *dévoreurs* et surtout des *dévoreuses* de romans. Sa lecture procurera bien certaines jouissances passagères chez ceux-ci, mais ils n'en garderont qu'un souvenir matériel, si l'on peut dire, car ce roman ne saurait faire naître de saines pensées, ni de fortes résolutions: il peut amuser l'esprit pendant quelques heures, mais il ne fortifie pas l'âme.

23 mars 1922.

G.-E. M.

\*\*\*

MELANGES HISTORIQUES, *Benjamin Sulte; Gérard Malchelosse, compilateur; G. Ducharme, éditeur, Montréal.*

C'est toujours avec plaisir que nous recevons un de ces intéressants volumes des *Mélanges Historiques* de Sulte dont M. Gérard Malchelosse est à dresser la galerie. Nous venons d'en recevoir deux à peu près coup sur coup: *Le Régiment de Carignan* et *Le Fort de Chambly*; ce sont les 8e et 9e volumes de la série.

Nous sommes heureux de voir se continuer aussi régulièrement cette œuvre historique de longue haleine, car nous réalisons de quelle immense utilité elle sera aux chercheurs une fois terminée; quelle somme de détails intéressants elle leur livrera!

Ces deux derniers volumes nous disent tout ce qu'il faut savoir de ce fameux régiment de Carignan et de ses officiers et du non moins fameux Fort de Chambly.

L'on sait que la plupart de ceux qui composaient le Régiment de Carignan se sont établis dans le pays et sont parmi les fondateurs de nos plus anciennes paroisses. L'histoire de ces vaillants, qui furent soldats du roi, puis soldats de la terre, est de nature à intéresser tous ceux que passionne notre histoire. Ce qu'en dit M. Sulte est complet.

"La présence du Régiment de Carignan" nous dit en préface M. Malchelosse, "a ramené la paix dans la Nouvelle-France avec les Iroquois et a eu un effet assez considérable sur la colonisation agricole. Son organisation et son histoire nous offrent un intérêt particulier à cette heure où l'on se passionne à éclaircir davantage l'origine de nos familles."

Non moins passionnante est la lecture du *Fort de Chambly*, cette vieille relique du passé qui domine, aujourd'hui, le cours de la Richelieu, ancienne rivière des Iroquois, et qui est l'une des rivières les plus vénérables du continent américain. Ce vieux fort a toute une histoire, une belle histoire qu'il était opportun de mettre à la portée du public.

Comme on peut le voir, cette publication des *Mélanges Historiques* mérite un sérieux encouragement et il est à souhaiter que le public fasse un chaleureux accueil à chacun de ces intéressants volumes.

D. P.

---

COUPS D'AILLES, poésies par Jean Bruchési; Bibliothèque de l'Action Française.

M. Jean Bruchési est peut-être le plus jeune de nos poètes qui ait livré au public ses premières poésies. Mais la valeur n'attend pas le nombre des années, de nos jours surtout où la valeur est aidée par ce besoin de faire vite que nous donne le siècle.

Le jeune auteur des *Coups d'ailes* a du talent et ce coup d'essai méritait assurément l'encouragement de la Bibliothèque de l'Action Française dont l'œuvre méritoire et patriotique s'affirme de plus en plus. Il mérite également l'encouragement du public qui lira avec plaisir ces vers jeunes où se reflète une pensée jeune, toute neuve, où il n'y a rien de névrosé. Il y a de la délicatesse dans les sentiments exprimés et ces sentiments, ce sont l'amour du sol natal, l'amour de la province que nous habitons et sur laquelle notre jeune poète a ouvert des yeux observateurs.

La disposition typographique des *Coups d'ailes* est attrayante et la brochure est ornée de jolis dessins de M. J.-B. Lagacé.

D. P.

---

*L'anti-féministe*—comédie en un acte, de M. J.-Eugène Corriveau, de Québec.

Le jeune dramaturge n'en est pas à son premier essai, et la fine comédie qu'il vient d'écrire ne manquera pas, croyons-nous, de lui attirer des compliments mérités en raison de l'esprit d'observation dont il fait preuve et de la leçon qu'il dégage adroitement de la mise en scène d'un petit drame d'actualité.

En effet, le principal personnage de l'*Anti-féministe*—ils sont une petite demi-douzaine en tout—s'est constitué le champion, au parlement, du suffrage féminin—car il est député à la Législature provinciale—et il tente de gagner à sa cause certaine Lady Hébert, femme fort influente dans les cercles sociaux; mais son cœur lui joue un mauvais tour, en se laissant capturer par la nièce de Lady Hébert. Et la comédie se termine—comme dans tout roman qui se respecte—par un mariage qui fait sombrer les projets du féministe—d'où le titre de la comédie: l'*Antiféministe*.

Comme *lever du rideau*, nous pensons que cette petite pièce mérite d'être jouée sur l'une de nos scènes québécoises, et nous souhaitons que son auteur reçoive du public tout l'encouragement que méritent son talent et son esprit de travail.

G. E. M.



L'on voudra bien adresser les commandes comme suit:

**Le Terroir**

Case postale 366,  
Québec

*Les livres canadiens sont aujourd'hui très recherchés par les bibliophiles et ils sont généralement rares, du moins pour la plus grande partie. Nous sommes, heureux d'établir le Service de Librairie du Terroir qui donnera, croyons-nous pleine satisfaction. Grâce à ce service, nous croyons être en mesure de remplir toute commande de livres canadiens, anciens et nouveaux, si l'on voudra bien nous adresser parvenir, et cela au plus bas prix du livre canadien. Nous publions une préparation, et cela au plus bas prix de livre canadien. Nous publions une troisième liste des livres canadiens dont nous pourrions disposer; elle sera suivie d'autres listes à l'avenir. Nous ajoutons les prix de ces volumes. L'on peut même nous commander les livres qui n'apparaissent pas actuellement sur nos listes:*

TROISIEME LISTE

|   |       |
|---|-------|
| LAMONTAGNE, BLANCHE.—Par nos champs et nos rives, broché. . . . .                   | .90   |
| LEMAY PAMPHILE.—Tonkourou, broché. . . . .  | 1.50  |
| POISSON, ADOLPHE.—Heures perdues, broché. . . . .                                   | 1.00  |
| POISSON, ADOLPHE.—Sous les pins, broché. . . . .                                    | 1.00  |
| ROWEN, E.—La lyre canadienne, Q. 1837, broché. . . . .                              | 1.50  |
| SOIRÉES DU CHATEAU DE RAMESAY, broché. . . . .                                      | 1.00  |
| TREMBLAY JULES.—Des mots-des vers, relié. . . . .                                   | 1.25  |
| BELERIVE, GEORGES.—Conférences et discours de nos hommes publics en France. . . . . | 1.00  |
| BOURASSA, NAP.—Nos Grand' Mères. . . . .  | 1.50  |
| DE GASPÉ, P.-A.—Les anciens canadiens, 2 vols. . . . .                              | 1.50  |
| RELATIONS DES JÉSUITES.—Québec 1858, 3 vols reliés. . . . .                         | 30.00 |
| LAVERDIERE, abbé.—Les œuvres de Champlain, 6 tomes, reliés en 3 vols. . . . .       | 30.00 |
| ARCHIVES CANADIENNES.—Série complète en français jusqu'à 1915. .                    | 75.00 |
| BECHARD.—Paroisse St-Augustin (Portneuf), relié. . . . .                            | 1.00  |

(à suivre)

PAR



BREVET

**FOURREURS**

*De Sa Majesté le Roi Georges V*

— AUSSI —

*Complet assortiment de confections de la meilleure qualité pour  
DAMES et MESSIEURS*

*Holt, Rensfrew & Co.*  
*Limited.*

## *Le Salon des Elégants*

Notre assortiment vous  
permet de compléter votre  
garde-robe.

Venez voir nos rayons  
spéciaux.

— La grande nouveauté dans  
la confection et la Mercerie.

Les articles pour sports  
et les fournitures militaires.

ETABLISSEMENT

**CHARLES RONDEAU**

4, RUE DE LA FABRIQUE

Place de l'Hôtel de Ville,

**QUEBEC.**



Vous désirez des

**CHOCOLATS?**

Demandez les

**CANDIAC**

Ce sont les meilleurs

Notre devise, comme nos produits, se résume en  
un seul mot:

**EXCELLENCE**

*Bonbons Candiac*  
*(Canada) Limited*